

TARNOS

magazine

2015
Octobre

Bulletin municipal d'informations



Dossier

EMPLOI
DU CONCRET À TARNOS

Édito

SOMMAIRE

Édito	p.2
Dossier	p.4
<i>Emploi : du concret !</i>	
<i>Turbomeca Tarnos fête ses 50 ans</i>	
<i>Une vie animée à Bertin</i>	
<i>Lé Marché Place Dous Haous</i>	
<i>Bienvenue</i>	
Actualités	p.15
<i>Hommages</i>	
<i>État civil</i>	
<i>Conseil municipal</i>	
<i>En bref</i>	
<i>Rentrée scolaire</i>	
Au cœur de la ville	p.22
<i>En images</i>	
<i>Un été à Tarnos</i>	
<i>Intercommunalité</i>	
<i>Aménagement et travaux</i>	
<i>Arrivées</i>	
Culture	p.32
<i>Portrait</i>	
<i>Médiathèque</i>	
<i>Écho des archives</i>	
Rendez-vous	p.36
<i>Agenda à venir</i>	
Les associations	p.40
Expression des élus	p.54



Tarnos Magazine : Monsieur le maire, quelles sont vos préoccupations en cette rentrée 2015 ?

Jean-Marc Lespade, Maire de Tarnos, Conseiller départemental des Landes : Mes préoccupations, ce sont avant tout celles des Tarnosiens, les effets de la crise dans laquelle les états de l'Union Européenne continuent de s'enfoncer, le chômage et la précarité qui poursuivent leur progression, l'asphyxie financière des collectivités territoriales et, donc, de notre ville, par l'État, alors que, parallèlement, une minorité dans ce pays poursuit de s'enrichir éhontément, sans ne plus

savoir que faire de son argent. Et comment ne pas être choqué par la sauvagerie sanguinaire en Syrie et en Irak, et la tragédie humanitaire que vivent des centaines de milliers de réfugiés ? Décidément, il y a urgence à bâtir un autre monde !

TM : Vous accusez l'État d'asphyxier financièrement notre commune. N'êtes-vous pas quelque peu excessif ?

JML : Ce cri du cœur n'est pas que le mien. C'est celui de centaines de milliers d'élus locaux, qui subissent de plein fouet les mesures brutales que l'État impose aux collectivités locales, par la baisse de 28 milliards d'euros sur trois ans de ses dotations. Des dotations, qui ne sont en rien un cadeau ou un privilège octroyé, mais une compensation des transferts de compétences ordonnés par l'État au fil des ans. La contribution qui nous est demandée d'ici 2017, pour réduire le déficit de l'État s'élève, pour notre ville, à 1,3 million d'euros. C'est faramineux !

TM : Tarnos avait déjà perdu, il y a six ans, le bénéfice de la Taxe professionnelle...

JML : Effectivement, depuis 2010, le budget communal est amputé du bénéfice de la taxe professionnelle des entreprises implantées sur notre territoire, soit environ 5 millions d'euros sur six ans. Parallèlement, depuis l'année dernière, l'État nous oblige à financer les temps d'activités périscolaires, dont le coût est de 600 000 euros par an. Aujourd'hui, l'attaque que nous subissons, par la baisse de 79% des dotations d'État est insoutenable. Il faut que chacun prenne conscience que le service public local est en grave danger. Déjà, certaines municipalités, faute d'argent, ont été contraintes de fermer des crèches, des garderies, des cantines, des médiathèques, des équipements sportifs, de suspendre l'éclairage public.

TM : La ville de Tarnos pourrait-elle être amenée à prendre ce type de mesures ?

JML : Nos comptes sont sains. Notre endettement est faible, très en deçà de la moyenne des communes françaises, et nous nous refusons, pour les années qui viennent, d'entrer dans la spirale du surendettement, qui aboutit au final à la situation de faillite que connaît aujourd'hui la Communauté de communes du Seignanx.

Tarnos Magazine Octobre 2015

Directeur de publication :
Jean-Marc LESPADE

Rédaction et maquette :
Service Communication

Photographies :
Service Communication, Francis Carrouché

Impression : Imprimerie Boucau-Tarnos

Tirage :
5 700 exemplaires

Cette publication est imprimée sur du papier label PEFC, fabriqué dans le respect de l'environnement ISO 14001, avec des encres à base d'huile végétale, par une imprimerie certifiée « Imprim'Vert ».
Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas conserver ce document, merci de le déposer dans le conteneur à papier d'un point tri ou d'une déchetterie.

Le seul levier à notre disposition est l'augmentation de la fiscalité sur les ménages. Or, nos concitoyens subissent déjà de plein fouet la baisse du pouvoir d'achat. D'ailleurs, c'est essentiellement pour cette raison que nous nous opposons à l'instauration d'une Taxe sur les ordures ménagères souhaitée par le président de la Communauté de communes. Cela étant dit, il nous faut trouver d'autres marges de manœuvre. Déjà, l'année dernière, nous sommes parvenus à économiser 150 000 euros et cette année 500 000 euros, par, notamment, la suppression du festival Les Océaniques, le non remplacement de certains départs en retraite et d'arrêts maladie d'agents communaux, la réduction au recours d'emplois saisonniers et la période de surveillance des baignades de plages, la baisse de 24 000 euros des indemnités des élus, la suspension du prêt gratuit de bennes aux particuliers, la hausse de tarifs de certains services communaux pour les usagers extérieurs à la commune, et, en terme d'investissement, le projet de piscine est repoussé. Mais, nous sommes encore loin du 1,3 million d'euros manquant. C'est un effort titanesque qui nous est imposé.

TM : Mais, vous ne désespérez pas de contraindre l'État à revoir sa position...

JML : Le plan gouvernemental de réduction des dotations aux collectivités locales, qui frappe tous les habitants, usagers du service public local, est d'autant plus scandaleux, que, dans le même temps, ce même gouvernement accorde 20 milliards d'euros aux grandes entreprises, par le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), et 11 milliards au titre du « pacte de responsabilité », auxquels s'ajoutent 10 milliards de baisse de cotisations patronales. Pour quel résultat ? Sûrement pas pour l'emploi ! C'est pourquoi, nous demandons au Gouvernement de nous rendre nos 1,3 million d'euros. Le 19 septembre, nous étions, à Tarnos et à travers la France, des centaines de milliers d'habitants et d'élus à porter la même exigence. Ce rassemblement doit encore s'amplifier pour faire plier le gouvernement. Il en va de la survie du service public local.

TM : Comment s'est déroulée la rentrée scolaire ?

JML : Cet été, nous avons réalisé dans les écoles 76 000 euros de travaux en régie, et installés 20 vidéoprojecteurs numériques interactifs supplémentaires, pour un coût de 65 000 euros. Désormais, ce sont 29 classes qui sont équipées de cet outil qui révolutionne la pédagogie. Concernant l'affectation des enseignants, nous ne décolérons pas vis-à-vis du ministère de l'Éducation nationale, qui a décidé de fermer une classe



à Jean Mouchet, sous prétexte d'une ouverture à Daniel Poueymidou, portant à 25 l'effectif moyen dans les classes de ces deux écoles. C'est un odieux chantage, qui dresse les écoles les unes contre les autres, justifié au nom d'une gestion comptable austéritaire, hypothéquant ainsi l'avenir de nos enfants.

TM : Quel bilan tirez-vous de la saison estivale ?

JML : La popularité de nos plages ne se dément pas, et tout particulièrement, celle du Métro. J'en profite pour rappeler à chacun, qu'il est préférable de prendre les transports en commun pour se rendre à la plage du Métro, les parkings pour véhicules automobiles étant certes vastes, mais pas extensibles. Pour des raisons de sécurité, il faut bannir le stationnement anarchique. Aller à la plage en vélo est fort agréable aussi. Croyez-en mon expérience ! Preuve aussi du succès de la saison, les hôtels, le camping et le centre de vacances ont affiché complet. Les activités et festivités proposées par les services municipaux, les associations et l'office du tourisme ont connu un grand succès. Ainsi, nous avons tous pu faire notre rentrée avec de magnifiques souvenirs ensoleillés dans la tête.

TM : Cet été a néanmoins aussi été marqué par l'occupation régulière du domaine public par des gens du voyage...

JML : Nous avons toujours abordé la question de l'accueil des gens du voyage avec esprit de responsabilité, en témoigne le projet d'aire d'accueil sur notre territoire, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes du Seignanx, qui a, finalement, été annulé par le Tribunal administratif. Depuis, nous étudions l'hypothèse d'un autre emplacement. Aussi, nous ne pouvons accepter la complaisance dont fait preuve l'État quand des communautés décident de s'installer, en toute illégalité, sur le domaine public. Il est même arrivé en juillet que la police nationale des Pyrénées-Atlantiques escorte une centaine de caravanes pour qu'elles occupent les terrains de sport de la Baye. Un comble ! Dans ces conditions, notre impuissance est totale.

TM : Sur le front de l'emploi et du développement économique, pouvez-vous nous annoncer quelques bonnes nouvelles ?

JML : Nos zones d'activité poursuivent leur mutation, tout en se développant. Les laminoirs Beltrame et l'Acierie de l'Atlantique Celsa entendent fortement développer leur activité, avec plusieurs centaines de recrutements à la clef. Rien que pour Celsa, qui compte investir entre 200 et 300 millions d'euros pour la création de deux laminoirs, ce sont 220 emplois directs nouveaux prévus. Quant à Beltrame, le démarrage de son laminoir est annoncé pour début 2016. De son côté, Turbomeca a décidé de lancer, cette année, pour ses 50 ans, un gigantesque projet de modernisation de son usine, avec, d'ici 2020, la reconstruction de ses bâtiments, pour les rendre plus fonctionnels, et faire de Tarnos son centre de réparation de toutes les pièces d'hélicoptères à travers le monde. Preuve aussi de notre dynamisme industriel est la décision de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie d'ouvrir, à l'espace Bertin, un centre de formation, afin de répondre au besoin de main d'œuvre qualifiée. Pour tous ces projets, élus et services municipaux compétents sont mobilisés pour leur concrétisation.

EMPLOI : DU CONCRET !



Beltrame, le Laminoir des Landes, devrait ouvrir au 1^{er} semestre 2016.

Priorité de la Municipalité : Le développement économique au service de l'emploi !

De nombreux projets créateurs d'emplois naissent sur la commune. Ils sont souvent le fruit d'un travail acharné de plusieurs années en coulisse, mobilisant l'ensemble des partenaires privés, institutionnels, associatifs et des élus locaux. Isabelle Nogaro, Première adjointe au Maire, dresse, pour le Tarnos Magazine, un état des lieux.



Isabelle Nogaro

*Première adjointe au Maire
chargée du Développement économique,
de l'Économie sociale et solidaire et du Commerce*

De beaux projets industriels sur la commune !

L'engagement de valoriser la zone industrialo-portuaire, en y intégrant des entreprises créatrices d'emplois porteuses de valeurs sociales et environnementales, ne date pas d'aujourd'hui. La vocation industrielle de la Ville de Tarnos perdure avec ses bas et ses hauts.

Avec le temps, de la patience, des choix réfléchis, des opportunités, la zone industrialo-portuaire s'étoffe aujourd'hui, de nouveaux projets réjouissants :

- D'une part, l'**aciérie Celsa** (ex-ADA, créée par UCIN en 1996) prévoit de se doter d'un laminoir attenant. Jusqu'ici, les billettes produites étaient acheminées et traitées par les laminoirs espagnols. Avec un marché dynamique sur le nord de l'Europe, ce nouveau bâtiment de 31 000m² prévoit l'embauche de 220 personnes et redonne des perspectives d'emplois pour l'aciérie.



CHIFFRES CLÉS

L'emploi à Tarnos*

5 655 emplois sur la commune (+1,2%).
Commerce et industrie sont les secteurs les plus représentés.

5 308 actifs un emploi.

8,7% de chômeurs, dont 57% de femmes.

* Source INSEE 2012



Celsa, ex-ADA, envisage la création d'un nouveau laminoir avec 220 emplois à la clé.

- D'autre part, l'ouverture du laminoir des Landes « Beltrame », après avoir rencontré plusieurs difficultés, est programmée pour le 1^{er} semestre 2016 avec une centaine d'emplois annoncée.

Turbomeca : développement et intégration à la ville

En même temps, le site de Turbomeca s'apprête à fêter son cinquantième anniversaire (lire p.6 et 7).

Autre bonne nouvelle, avec le projet Cap 2020, l'entreprise devrait s'engager dans la rénovation complète du site, **signe du maintien et du renforcement de l'activité aéronautique sur notre territoire.**

Objectif : devenir la plate-forme mondiale de réparation de moteurs d'hélicoptères.

Preuve de la volonté des parties, après s'être engagé avec succès dans la réalisation de la crèche partenariale Saint-Exupéry avec la Ville de Tarnos, **Turbomeca vient de signer le premier PDE** (plan de déplacement entreprises) avec le Syndicat des transports de l'Agglo Côte Basque Adour. Le but est d'inciter les salariés à privilégier des solutions alternatives à la voiture, tels que le Tram'bus en cours de développement, le vélo et le covoiturage.

À cette occasion, une convention de financement a été signée par Turbomeca, le Syndicat et le Département des Landes.

Le succès de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Autre signe fort sur la zone, en face de Turbomeca, le Pôle Territorial de Coopération économique, social et environnemental, héberge depuis un an de nombreuses structures locales et régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) (lire p.8-9). La dynamique des synergies et coopérations entre elles sont déjà visibles ; l'émergence

de besoins en formation, l'évolution et la maturité des groupements d'employeurs comme le GEIQ, de plus en plus de porteurs de projets accompagnés au sein des couveuses Interstices et de la dernière née, Eco Habitat Action (à elle seule 14 porteurs de projets depuis octobre 2014).

Encouragées par les nouvelles mesures (loi cadre de l'ESS en 2014, création du statut d'entrepreneur salarié), d'innovantes collaborations vers le Pays Basque et le Béarn voient le jour, avec la création de nouvelles structures. C'est un **formidable réseau collaboratif** que forment les élus, structures d'accompagnement, entreprises, salariés et demandeurs d'emplois.

Enfin, le développement de projets industriels offre également de nouvelles perspectives d'accompagnement pour les **structures de formation et d'insertion par l'emploi** présentes dans ces locaux, pour les jeunes, comme pour les

adultes de tout âge. On pense notamment au PERF, au PLIE, ou encore à l'UIMM.



L'UIMM (Union des Industriels et des Métiers de la Métallurgie) a rejoint le Pôle Bertin.

La confirmation de l'attractivité de notre territoire s'apparente donc à de bonnes nouvelles pour nos concitoyens !

Tout ceci est le **résultat du travail de terrain du Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx, avec les élus et les partenaires.**

Artisans et petits commerces trouvent aussi leur place

En même temps, **Tarnos est une ville qui grandit et attire : elle s'enrichit tous les mois de nouvelles activités** (lire p.12 à 14). Du commerce, aux artisans, aux entreprises de services, de bien-être, de conseils, à l'hôtellerie... les Tarnosiens ont le choix ! Avec l'aménagement du centre-ville, des locaux commerciaux voient le jour pour répondre à ces demandes d'installation.

À l'évolution des modes de consommation, le **Marché du mardi matin** (lire p.10 et 11) trouve de plus en plus sa place à Dous Haous. De nouveaux chalands demandent régulièrement à s'y installer.

De la même façon, **nous encourageons les maraîchers tarnosiens** qui ont fait le choix de vendre leurs produits à la ferme ; les consommateurs ne s'y trompent pas et adoptent l'achat de proximité.



L'espace commercial de l'Océan est un cœur d'activités dynamique pour le bas-Tarnos.

Notre ville est étonnante et pleine de promesses !

Ensemble, **gardons l'esprit « forgeron »** et travaillons sans relâche pour le développement économique au service de l'emploi.



TURBOMECA : FLEURON DE

INDUSTRIE

Le site tarnosien de Turbomeca fête cette année ses 50 ans !

À l'occasion du 50^e anniversaire de site de Turbomeca sur notre commune, Tarnos Magazine revient sur l'histoire de cette usine et les clés de sa réussite.



Alain Peltier,
Directeur du site
Turbomeca à Tarnos nous
présente son entreprise...

Tarnos Magazine : Alain Peltier, vous êtes directeur de la plus grande entreprise tarnosienne. Mais dites-nous, qu'est-ce que c'est, au juste, Turbomeca ?

Alain Peltier : Turbomeca est leader mondial des turbomoteurs pour hélicoptères. Nous concevons, fabriquons, vendons et soutenons une gamme de turbines à gaz de petite et moyenne puissance allant de 500 à 3 000 chevaux.



6 300 spécialistes Turbomeca se consacrent à ces missions à travers le monde, autour de quatre valeurs fondamentales pour nos clients et pour nous : la sécurité, la fiabilité, l'innovation et la proximité.

La mission principale de l'Établissement de Tarnos est d'être le centre de pilotage mondial des activités, des ressources Support et Services Turbomeca. En particulier nous assurons la réparation des moteurs de nos clients de la zone Europe, Afrique et Moyen Orient, ainsi que leur support et services. L'établissement abrite également le centre de réparation de pièces au niveau mondial. À ces activités, s'ajoute une unité de production de pièces neuves.

L'effectif de l'Établissement s'élève aujourd'hui à 1 570 salariés, nombre qui passe à 2 000 personnes présentes sur site en incluant les alternants, contrats de professionnalisation et partenaires.

L'Établissement de Tarnos est la 4^e implantation industrielle d'Aquitaine et le premier employeur industriel du bassin de vie.

TM : Il y a 50 ans, l'entreprise venait s'installer à Tarnos. Pourquoi avoir choisi notre ville ?

AP : Dans les années 60, Turbomeca cherchait un lieu pour s'implanter afin de développer un nouveau programme de fabrication de moteurs, en partenariat avec Rolls Royce. Tarnos, de son côté, œuvrait pour reconverter sa zone industrialo-portuaire après l'annonce de la fermeture des Forges de l'Adour. Un travail ambitieux a pu être mis en place entre les collectivités, les acteurs économiques, politiques et institutionnels de la zone industrielle et notre entreprise, permettant de former les travailleurs des Forges à nos métiers aéronautiques.

TM : Turbomeca est une entreprise qui participe à la structuration et à la vie de notre bassin de vie. On vous sait très impliqués sur votre intégration et votre impact dans la vie locale. Pourquoi cela est-il important pour une entreprise comme la vôtre ?

AP : 55% de notre personnel vit rive gauche de l'Adour et 45% rive droite. Avec un nombre aussi conséquent de salariés, nous avons, de fait, un impact important sur la vie locale. Nous cherchons à simplifier la vie professionnelle de nos salariés en les soulageant de problèmes indirects liés à leur emploi : les déplacements domicile-travail, la restauration, la garde des jeunes enfants...

Travailler en bonne intelligence avec nos partenaires publics est également important pour faciliter notre quotidien. Ne disposant plus d'assez de salles de réunion sur notre site, nous avons pu, par exemple, il y a quelques mois, signer une convention avec la Ville de Tarnos afin de pouvoir louer régulièrement des salles du Pôle Jean Bertin, située juste en face de notre entreprise.

TM : Aujourd'hui, Turbomeca pense à son ancrage sur le moyen et long terme. De quelle manière ?

AP : Si nous arrivons à fédérer concrètement les collectivités territoriales autour de notre projet, nous espérons pouvoir lancer la réalisation de notre projet Cap 2020, qui pérenniserait les emplois sur notre bassin de vie.



L'AÉRONAUTIQUE À TARNOS



Vol au-dessus de Turbomeca dans les années 1970



Vol au-dessus de Turbomeca aujourd'hui

LE MAIRE DE TARNOS DEMANDE À LA RÉGION DE SOUTENIR LE PROJET CAP 2020 DE MODERNISATION DU SITE TARNOSIEN

Dans un courrier du 27 août 2015, le Maire de Tarnos, Jean-Marc Lespade, demande au Président de la Région Aquitaine, Alain Rousset, de s'engager aux côtés de l'entreprise dans sa modernisation.

Il explique notamment :

« Au cours de plusieurs échanges que nous avons eus entre nous, vous m'avez toujours manifesté votre très grand intérêt au projet Cap 2020 (...). Cet ambitieux plan, dont la première tranche de travaux est évalué à 60 millions d'euros, s'avère rester encore fragile.

La Région, que nous savons pleinement engagée dans le développement de la filière aéronautique en Aquitaine, en accompagnant, notamment, les entreprises porteuses d'initiatives et de projets de modernisation de leur outil de production, comme ce fut le cas pour le site de Turbomeca Bordes, se doit d'accompagner le projet tarnosien. »

Un Plan de déplacements entreprise signé avec Chronoplus

« Proposer aux employés des moyens de déplacements alternatifs », voilà l'ambition de ce tout premier Plan de déplacements entreprise (PDE), initié par le Syndicat des transports de l'agglomération Côte Basque avec l'entreprise Turbomeca de Tarnos.

Après une étude menée au sein l'établissement tarnosien, il est apparu la nécessité de modifier les habitudes des salariés dans leurs trajets domicile-travail, en favorisant, par exemple, les transports en commun, le co-voiturage ou encore le vélo.

Une convention de financement a donc été signée, le 20 juillet dernier, entre Jean-René Etchegaray, Président du Syndicat de transports, Xavier Fortinon, vice-président du Conseil départemental des Landes et Alain Peltier, directeur de Turbomeca Tarnos, en présence de Jean-Louis Bergey, Directeur régional de l'Ademe et de Jean-Marc Lespade, Maire de Tarnos.

Dans un contexte d'enjeux environnementaux et sociétaux importants, ce PDE trouvera également sa place, au sein de l'entreprise, dans le cadre du projet Cap 2020. Car en effet, même si des premières actions pourront voir le jour assez rapidement, d'autres nécessiteront d'être menées à plus long terme, notamment en lien avec l'arrivée du futur Tram'Bus.



UNE VIE ANIMÉE À BERTIN

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Le Pôle territorial de coopération économique a un an : où en sont ses projets et missions ?

C'était il y a seulement un an : les nouveaux bâtiments du Pôle de coopération économique, social et environnemental ouvraient leurs portes. Au sein de l'Espace technologique Jean Bertin, en face de Turbomeca, extensions et activités complémentaires à celles déjà existantes venaient se loger dans ces ouvrages, à l'architecture aussi contemporaine que respectueuse de l'environnement. Petit tour d'horizon des projets en cours...



Des valeurs et une façon de travailler qui rayonnent

La transversalité. La coopération. La mise en commun de réseaux, de savoir-faire, de moyens, de projets... Le nouveau Pôle territorial de coopération économique porté par le Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx (CBE), présidé par Jean-Marc Lespade, a permis aux structures locales (GEIQ, centre PERF, GENESE...) et aux projets locaux de s'inscrire dans une nouvelle ambition.

Et ça marche !

Au travers des acteurs de l'ESS, ce pôle est un véritable créateur de liens entre institutions, artisans, entreprises de toutes tailles et habitants du sud des Landes au sud du Pays Basque, en passant, de plus en plus, par le Béarn. Les coopérations se sont élargies, densifiées, ouvertes à de nouveaux thèmes et à de nouvelles missions communes. Répondant aux besoins des habitants et des entreprises locales, elles ont toujours, bien placés au cœur de toute réflexion, des objectifs d'intérêt général et d'innovation.



Le centre de documentation est ouvert à tous, citoyens et associations compris.

Chercheurs et centres de recherche de tout l'hexagone viennent étudier les ingrédients de cette réussite, espérant pouvoir la reproduire ailleurs. Ce serait une récompense de plus pour les acteurs de ce pôle.

Au niveau des activités existantes, la dynamique se poursuit :

- Sur le plan social, 1 050 personnes ont été accompagnées pour se former et retrouver/changer d'emploi,
- De nouveaux membres se joignent au réseau fédérant déjà 250 entreprises,
- Aide à la création d'activités et incubateur territorial donnent naissance à des activités très variées,
- Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences territoriales (GPEC) : le Comité de Bassin d'Emploi (CBE) travaille notamment avec de grands pourvoyeurs d'emplois locaux, dans le cadre des implantations d'entreprises, pour proposer, avec ses partenaires (centre PERF, groupements d'employeurs GEIQ et GENESE), des formations aux habitants correspondant aux compétences actuelles et futures dont vont avoir besoin les entreprises du secteur.

Les projets se concrétisent

Toutes ces activités permettent un développement plus riche et plus durable pour le territoire.

Elles se sont étoffées ou sont en train de l'être avec la concrétisation de nouveaux projets :

- Partenariat avec l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM) pour proposer de nouvelles formations (dans l'industrie notamment),
- Création d'un centre de documentation ouvert aux citoyens,
- Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi : développement des entreprises individuelles des bénéficiaires au sein de l'entreprise collective Interstices pour une durée indéterminée,

- Mise en place d'une plate-forme collaborative, permettant de renforcer la dynamique collective entre les membres,
- Mise en place d'un « tiers-lieu » (mise à disposition de bureaux équipés) pour ceux qui ont besoin d'un local de manière ponctuelle ou temporaire, situé au sein de la pépinière d'entreprises.



Deux projets phare avancent à grands pas

De l'épargne locale et solidaire pour entreprises et associations

En partenariat avec Herrikoa et la caisse solidaire du Nord, le CBE œuvre à la mise en place d'une épargne locale et solidaire en faveur de prêts aux associations et aux entreprises locales, notamment – mais pas exclusivement – dans le champs de l'économie sociale et solidaire.

Ces prêts viseront principalement à créer et développer les structures locales en faveur de l'emploi.

Le CBE, avec Herrikoa, assurera la création d'un réseau d'épargnants locaux, que ce soit des habitants ou des entreprises locales. Cette épargne solidaire sera rémunérée à 1,8% pour les prêteurs.

Circuits courts et de proximité

Le CBE, soutenu par la Ville de Tarnos, avance également sur son projet de mise en place de circuits alimentaires de proximité.

L'idée est de travailler plus, vers et avec le monde agricole, pour permettre aux producteurs locaux de trouver de nouveaux débouchés, tout en assurant un approvisionnement local et responsable pour les cuisines centrales. Une étude de faisabilité est en cours, afin de voir si un tel projet peut être réalisable, notamment pour fournir le restaurant d'insertion Éole (5 000 repas par jour) et la cuisine municipale de Tarnos (plus de 1 000 repas par jour).

Un travail de sensibilisation et d'éducation populaire a également débuté.



Ci-dessus : L'UIMM et le PERF (Pôle Étude Recherche et Formation) forment des ouvriers de tout âge aux métiers recherchés sur la zone industrielle. À droite, des étudiants en alternance en maçonnerie VRD (Voirie – réseaux – divers) en plein cours pratique dans l'immense hall outillé où ils peuvent s'exercer.

NOTE

Circuit court et circuit de proximité : connaissez-vous la différence ?

Un **circuit court**, c'est le principe de « vente directe ». Afin d'améliorer la rémunération du producteur, il ne doit y avoir qu'un intermédiaire maximum jusqu'au consommateur.

Un **circuit de proximité** ne tient pas compte du nombre d'intermédiaires, mais de la distance géographique entre le producteur et le consommateur. La distance fixée est variable en fonction du type de production concernée (d'environ 30 km pour des produits agricoles simples comme les fruits et légumes, à 80 km pour ceux nécessitant une transformation).



SAVEURS LOCALES

Le marché du mardi matin

Tous les mardis matins, la place Dous Haous s'anime des saveurs, odeurs, couleurs et sonorités du petit marché tarnosien. Pour les habitués, comme Madame Duboy-Tardits, ce marché, c'est une grande famille. « *On aime y venir, c'est sympathique. C'est un lieu de rencontre où l'on a plaisir à se retrouver, prendre quelques nouvelles des uns des autres, souvent entre locaux. L'été, on découvre de nouvelles personnes, c'est très bien aussi* ».



En passant sa commande à Monsieur Cerezales, Madame Duboy-Tardits taquine un peu ce commerçant dont les olives sont un régal. Ce passionné prend le temps avec chacun pour faire découvrir ses produits. En aparté, prenant un ton plus officiel, elle nous glisse : « *Il est très sérieux, et comme beaucoup ici, il vend de très bons produits. Et puis, on aime bien venir à ce marché, pour faire travailler les commerçants locaux* ».

Dans les allées, on commente l'arrivée du petit dernier, un poissonnier de Socoa, et on se le recommande. Une dame arrive avec un énorme chariot afin de récupérer, chez le charcutier, une commande pour une fête familiale. Elle en profite pour prendre un saucisson de plus pour ses petits-enfants qui ont dévoré le précédent. Devant un légume peu commun, une femme explique à une autre, à grand renfort de gestes, comment le cuisiner. À côté, inlassablement enthousiaste, une productrice de piments doux présente à des touristes attentifs l'originalité de ce produit local.

Tous les commerçants présents sont landais ou basques, avec en commun une volonté de faire connaître et de défendre les productions locales.



CÔTÉ PRATIQUE

Le marché de Tarnos

Place Dous Haous
secteur centre-ville,

il a lieu tous les **mardis matins**
de 8h à 12h.

8 stands permanents

sont présents pour vous accueillir et vous faire découvrir leurs spécialités (voir détails en page suivante).

Astuce

Pour vous garer, n'hésitez pas à utiliser le parking du cimetière, celui de la médiathèque ou encore celui du centre Henri Dauga.





Un marché aux visages multiples...

- 1. Maraîcher Pintan-Darricau, Bayonne/Tarnos**
Maraîcher adhérent de la charte qualité Biper Eztia (12 producteurs de piments doux du Pays Basque y sont engagés), il vend également des œufs de la ferme de Baïgorry.
- 2. M. Aumont, Labenne**
Vente en boucherie, charcuterie, conserves et plats cuisinés.
- 3. Mme Gimenes-Espinos, Tarnos**
Vente de vêtements.
- 4. M. Hacala, Ciboure/Socoa**
Poissonnerie, avec des produits arrivant directement de la criée de Socoa et coquillages bretons.
- 5. M. Bareit, Sorde l'Abbaye**
Producteur de fruits, spécialisé dans le kiwi, il vend également des fruits et légumes de producteurs du Sud-Ouest, notamment d'Agen, ainsi que des produits laitiers/fromages de la Vallée de Barétous (Oloron Sainte-Marie).
- 6. Charcuterie Montauzer, Guiche**
Artisan-charcutier, il vend du jambon Ibaiona (médaille d'argent au Salon de l'Agriculture 2014), des rillettes de canards (primées au Salon de l'Agriculture 2015). Champion du monde (au Pays basque) du boudin piquant.
- 7. M. Cerezales, Mouguerre**
Vente d'olives d'Espagne - Goudillas - qu'il va sélectionner lui-même sur place, thon blanc de Biscaye, anchois de Laredo et fruits secs.
- 8. M. et Mme Valverde, Lahonce**
Vente de fruits et légumes du Sud-Ouest, de produits laitiers/fromages bio du Pays Basque et du Béarn et d'œufs d'Ustaritz.



Patrick Bléno, l'homme qui parlait aux arbres...

Expert en environnement arboricole, Patrick Bléno a créé, à Tarnos il y a 1 an et demi, l'Académie de l'Arbre. Après une carrière dans l'enseignement supérieur agricole, ce jeune retraité, hyperactif et passionné, promulgue aujourd'hui conseils et diagnostics pour vos arbres et plantes. Une véritable mission de « Docteur Nature » dans certains cas, puisqu'il veille, entre autres, à déterminer les maladies et proposer des remèdes adaptés. Mais il peut aussi intervenir en tant qu'expert pour évaluer la valeur patrimoniale d'un parc par exemple, appréhender le développement d'un arbre, accompagner un projet d'aménagement paysager, aider à résoudre un litige entre voisins...

Il propose également des formations pour professionnels dans le domaine phytosanitaire et s'appuie sur un important réseau de partenaires. Ainsi, il est amené à travailler autant avec des collectivités publiques, qu'avec des particuliers ou des entreprises. Breton d'origine, il a enseigné dans la région de Versailles, mais a toujours eu des attaches à Tarnos, c'est donc tout naturellement qu'une fois à la retraite, il s'y soit installé avec son épouse. Déjà impliqué dans le milieu associatif (il a notamment participé à la création des jardins partagés de Labenne), l'Académie de l'Arbre lui permet aujourd'hui de mettre à profit ses savoirs et son expertise dans ce domaine qui lui est cher : la préservation et la mise en valeur du patrimoine environnemental. Hébergée à la couveuse d'entreprises du pôle Bertin, l'Académie de l'Arbre devrait voler de ses propres ailes en début d'année prochaine. On lui souhaite pleine réussite !

☎ 06 23 09 12 22
✉ patrick.bleno@wanadoo.fr
🌐 www.lacademiedelarbre.fr



Harmonie et Bien-être avec David Roch

David Roch propose des cours de pilates à Tarnos depuis avril dernier, activité qui vient compléter les sorties de marche nordique qu'il anime déjà, tous les vendredis, au départ de la Plage du Métro. Le Pilates est une discipline douce qui vise à développer le corps de façon harmonieuse, rectifier les mauvaises postures et restituer la vitalité physique. Il repose sur des exercices de renforcement musculaire profond, basés sur la respiration, la souplesse, l'allongement et l'affinement de la silhouette. Les vertus de la Méthode Pilates sont nombreuses : prévenir les blessures et les tensions, développer une meilleure stature... Le Pilates s'adresse à tous les publics, du sportif à la femme enceinte, et peut être pratiqué comme un sport unique ou en complément d'une autre activité.

C'est ainsi que David Roch y est venu car, en sportif accompli (il pratique régulièrement la boxe, la natation, l'escalade et la randonnée), il cherchait une discipline complémentaire favorisant la récupération et le bien-être. Il a découvert le Pilates il y a quelques années et a décidé de suivre une formation à Saint-Paul-les-Dax, afin de pouvoir enseigner. Aujourd'hui, il propose des cours, collectifs ou individuels, du lundi au vendredi (sauf mercredi) sur deux sites : le centre paramédical, situé 24 rue Louis Jouvet, et le Club de squash de l'Adour, avenue du 1^{er} mai, derrière la nouvelle déchetterie.

Une nouvelle casquette pour David qui est également, à mi-temps, animateur sportif au sein des services municipaux de la Ville, où il intervient, notamment, avec l'école des Sports pour les tout-petits, le Sport adultes ou encore sur les Temps d'Activités Périscolaires !

Découvrez sa page Facebook « Attitud'Sport »
☎ 06 87 35 64 69
✉ dvdroch@hotmail.com
🌐 <http://davidroch.wix.com/attitudsport>



Menez à bien tous vos projets avec MC² !

En ouvrant son cabinet MC² à Tarnos, Maud Carrichon a décidé d'œuvrer encore plus pour le développement d'un territoire qu'elle aime tant : l'Aquitaine, et plus précisément la région Sud Aquitaine. Titulaire notamment d'une maîtrise en ethnologie et d'un master en ingénierie de projet, elle propose ses services en diagnostic de territoire et montage de projets.

Elle intervient dans des domaines aussi variés que la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, l'insertion professionnelle, le handicap, l'économie sociale et solidaire, le développement durable... Sa ligne directrice est celle de l'humain, qu'elle place systématiquement au centre des démarches qu'elle entreprend, aussi bien pour le compte de collectivités territoriales, d'associations ou d'entreprises privées.

Après 10 années d'expérience professionnelle au sein du service public et de diverses associations, elle dispose aujourd'hui d'une solide connaissance du territoire et de ses différents acteurs. Ce qui la passionne dans son métier ? La richesse et la diversité des rencontres, le caractère de proximité qu'elle entretient et valorise en s'immergeant dans les milieux étudiés, en développant les échanges, en impliquant les personnes concernées...

Vous pourrez certainement croiser Maud au pôle de services Jean Bertin, où elle se rend régulièrement, ainsi que dans le futur tiers lieu (espace de travail partagé), concept qui a déjà fait ses preuves auprès d'elle, puisqu'elle a récemment travaillé, avec la Coopérative des Tiers-Lieux, en réalisant un diagnostic de besoins auprès des espaces de coworking des Pyrénées Atlantiques et du Sud des Landes !

Pour plus de détails sur son activité :
🌐 maudcarrichonmc2.wix.com
Et n'hésitez pas à la contacter :
☎ 06 95 38 51 55
✉ maudcarrichon.mc2@gmail.com

Restez connectés avec Matthieu Boulay !



Matthieu Boulay a aménagé à Tarnos en 2014 et y a alors transféré son entreprise Atlantic Antennes 64.

Après 10 années passées à travailler en tant que salarié, il a sauté le pas en 2009 et s'est lancé à son compte. Avec sa société, il répond à toute demande d'installation et de

dépannage d'antenne de télévision terrestre et satellite ainsi que de parabole, que ce soit pour les particuliers ou les collectifs. Il a d'ailleurs très récemment travaillé pour le collège de Tarnos ! Il propose également de nombreux autres services tels que la pose et l'entretien d'interphone, l'ajout de prise de télévision supplémentaire, la création de réseaux informatiques...

Ce qui lui plaît dans ce métier ? Sa diversité, tant dans les missions que dans les situations ! Ayant assurément le goût du contact humain, il est issu d'une formation de dépanneur en Hifi et électronique, et titulaire d'un titre AFPA d'antenniste.

Il se déplace sur un secteur allant de la Côte Basque au Sud des Landes et promet un service rapide et efficace !

Pour le contacter :

☎ 06 63 27 97 40

🌐 www.atlanticantennes64.fr

Un cabinet d'infirmières ouvre Place Dous Haous

Le dentiste de la Place Dous Haous a poussé les murs et accueille désormais deux infirmières ! Parmi elles : Tacha Garié.

Cette Tarnosienne a un parcours quelque peu atypique.

Préparatrice en pharmacie et mère de 3 enfants, elle décide à 36 ans de se reconverter professionnellement

et de réaliser son rêve : devenir infirmière. Elle intègre alors l'école de Dax et en ressort diplômée.

Elle commence sa nouvelle carrière à la Mapad de Tarnos, où elle va rester 5 ans, puis se lance en libérale, tout d'abord à Biarritz et maintenant à Tarnos.

Ce qui lui plaît dans cette nouvelle activité ? Le goût du contact humain, l'écoute, l'empathie... Elle aime prendre soin des autres et s'adapter à leur situation. À domicile, la confiance et la proximité avec le patient sont ses maîtres-mots !

Elle et sa collègue, Aurélia Amblard-Brossard, couvrent le secteur Boucau-Tarnos-Ondres.

Le cabinet est situé au 3 rue André Boulliar à Tarnos (Place Dous Haous).

Pour les contacter :

☎ 06 58 86 58 85



Ketty Guindet prend soin de votre tête !



En 1999, Ketty Guindet a créé son salon de coiffure à Bayonne. En décembre 2014, elle a décidé de transférer son activité à Tarnos. Aujourd'hui, elle dispose d'un salon peu commun qui lui permet, notamment, de coiffer ses clients en terrasse quand il fait beau ! Elle a aussi aménagé un espace

spécialement réservé aux enfants. Bref, pour elle, une bonne coupe de cheveux doit rimer avec bien-être !

Ce qui explique d'ailleurs le fait qu'elle se soit formée en modelage crânien, afin de pouvoir prendre le plus grand soin de ses clients et leur prodiguer encore plus de détente ! Mais Ketty ne se repose pas sur ses acquis et a des projets plein la tête. Ainsi, elle a suivi, il y a peu, une formation en relooking et va développer cette activité dans les mois à venir. Elle s'intéresse aussi à la socio-coiffure, qui s'adresse aux personnes fragilisées par la maladie ou le handicap, et espère pouvoir proposer ce service très prochainement. Une bien belle manière de mettre son savoir-faire au service des autres ! Elle est maman de deux enfants de 17 et 11 ans, et l'aînée, actuellement en 2^e année de Bac Pro esthétique, devrait pouvoir rejoindre le salon de sa mère dans un espace dédié, dès ses études finies.

Ketty reçoit sur rendez-vous du lundi au samedi. Son salon se situe 19 allée des Fougères, Lotissement Castagnet.

☎ 05 59 55 18 24

✉ kettycoiffure@orange.fr

Retrouvez-la sur Facebook : Ketty Coiffure Tarnos

La fermeture automatique, c'est bien pratique !

Ah ! Votre maison, magasin ou entreprise qui se ferme automatiquement, quel bonheur !

Volet roulant, portail, porte de garage, store banne, interphone... : tout ce qui se ferme

automatiquement, c'est l'affaire de l'Atelier de l'automatisme, installé au Centre 2002. C'est là que le Tarnosien, Stéphane Servonnet, a monté son entreprise avec ses amis basco-landais, Christophe Perona et Thierry Simard. Tous trois arrivent avec beaucoup d'idées, des expériences professionnelles riches, et sont, à la fois, polyvalents et complémentaires.

Leur mot d'ordre : professionnalisme, qualité et réactivité, à la fois dans l'émission des devis (gratuits), la commande et la réalisation. Respectueux de leurs engagements fournisseurs/clients, ils font appel à plusieurs fabricants de renom. Très centrés sur leur métier, à la fois pour ne pas concurrencer d'autres spécialistes ou risquer de mal faire un travail, ils s'inscrivent dans un réseau local de professionnels (artisan maçon, électricien, menuisier, entreprise générale...) pour une meilleure coordination.

Chez les particuliers comme chez les professionnels, ils dépannent, conseillent, entretiennent, s'occupent de la vente, des mises aux normes des installations existantes (conformité sur le lieu de travail, l'habitat collectif ou individuel...), avec fourniture d'une certification. N'hésitez pas, ils sont à votre porte !

L'Atelier de l'Automatisme - Stéphane SERVONNET

40 bd Jacques Duclos à Tarnos

☎ 07 82 64 22 18 ou 05 59 70 02 14

✉ s.servonnet@atelierdelautomatisme.com

🌐 www.aterlierdelautomatisme.com



HOMMAGES

Le monde associatif en deuil...

Notre commune vient malheureusement de perdre deux figures importantes du monde associatif, dont l'engagement et la motivation étaient reconnus de tous.

Michel DARRIGUES, ancien président du Club ornithologique Côte basque-Sud Landes, a largement contribué à lancer les premières expositions ornithologiques à Tarnos qui, depuis lors, n'ont cessé d'attirer un public toujours plus important.



Photo JY Ihuel

Ses compétences, reconnues par ses pairs à l'échelle nationale, lui ont valu d'être désigné à plusieurs reprises comme juge dans des concours internationaux.

Louis GOUARDES, président de l'association ICASI (Initiatives Citoyennes pour des Actions de Solidarité Internationale), a été la cheville ouvrière du partenariat de la municipalité avec la Guinée-Bissau qui s'est concrétisé par la construction du lycée de Sao Domingo en 2012.



Ces deux personnalités étaient de celles qui donnent toutes leurs lettres de noblesse à l'engagement associatif.

État Civil

Jun 2015

Naissances : Robin Eneko LACOSTE, le 9.06 ; Tiya BERNARD, le 3.06 ; Marie DORDEINS, le 10.06 ; Alice June TASTET, le 10.06 ; Eléa VALLADE, le 13.06 ; Noémie MOULÈRE, le 18.06 ; Julia Léonie XART, le 20.06 ; Manon Louise Anna ROSIÈRE, le 28.06 ; Esteban Sébastien BESSON, le 25.06 ; Timéo RIBEIRO LOPES, le 24.06 ; Ness Leïre Irène DIAS, le 29.06.

Mariages : Julien LOCHON et Manon Lise LE BAILLY, le 13 juin ; Fabien POULHAON et Nathalie HARGOUS, le 12 juin.

Décès : René DUBÉGUIER, 72 ans ; Yezza CHAABANE, 77 ans ; Dominique MAZOUAT, 60 ans ; Francis Louis PALIARGUES, 64 ans ; Yvette Marguerite FERNANDES, 79 ans ; Albert Raymond DABRAT, 74 ans ; Gaston François FONCILLAS, 96 ans ; Pascual ABANSES GASCON, 84 ans ; Madeleine IRIBARNE, 80 ans ; Henri Clément ROUZAUD, 84 ans ; Anne-Marie LACLAU, 74 ans.

Juillet 2015

Naissances : Meli, Aurore LAJUSTICIA, le 1^{er}.07 ; Mathys MOREL IMOULA, le 4.07 ; Océane, Denise, Laurence GODET, le 5.07 ; Noham, Jilali OUARDANI, le 8.07 ; Lorentz, Jean ROUILLON COURTOIS, le 8.07 ; Antton, Maxence CASSAIN, le 10.07 ; Fleur, Line, Marie, Anne SANDEAUX, le 10.07 ; Roxane, Louisa LANDAIS, le 5.07 ; Baptiste LABÈDE, le 14.07 ; Max, Fano MARTINE, le 10.07 ; Josué-Sammaël ART, le 8.07 ; Inaya, Annie, Aaliyah AGUERA, le 24.07 ; Louis, Jean GOUSSET JORAJURIA, le 21.07 ; Yoliztli, Marianne RAMIREZ CELERIO, le 26.07 ; Eneko, Camille CHAUVEAU, le 29.07.

Mariages : Michel David ETCHEBARNE et Coralie Thérèse LISSALDE, le 4.07 ; Patrick SALLABERRY et Isabelle DUMAS, le 11.07 ; Thomas Jean-Paul BETZER et Marie Anne Dany REDON, le 11.07 ; Agnès ARNAUD et Arnaud Grat ESTOURNES, le 18.07 ; Mickaël GALVAN et Sonia PEREIRA, le 18.07.

Décès : Jean RÉCHOU, 76 ans ; Anna DÉLOS, 81 ans ; Marie Clara NUNES, 64 ans ; Michel Jean Marie DARRIGUES, 80 ans ; Louis GOUARDES, 75 ans ; Chantal DURRES, 58 ans ; Jean-Jacques GELBFARD, 69 ans.

Août 2015

Naissances : Alexandre Antoine Jean de GROG, le 11.08 ; Liam, Antonio, Samir MEDOUR, le 14.08 ; Léa, Flora, Ivana BACHALA, le 14.08 ; Kimberley CARY, le 16.08 ; Bixente, David, Sébastien BATS, le 16.08 ; Ines, Solange ETCHEBARNE, le 21.08, Théo Julien Michel CADAUGADE, le 29.08.

Il est né à Tarnos le 21.08 : Bilal MOUSSAOUI !

Mariages : David Mathieu DACHARRY et Mélissa JACQUINOT, le 8.08 ; Érick Noël CADET et Marie-Line DICHARRY, le 8.08 ; Howard DOBSON et Marie PÉTRIACQ, le 22.08 ; François FRAILLON et Christelle COUPÉ, le 22.08 ; Abdelkader BERKANI et Ibtissem BOUCHIKHI, le 29.08 ; Davis LEMAITRE et Annabelle BIANCO, le 29.08.

Décès : Mauricette Gisèle BASTIE, 93 ans ; Marcelle CLAVÈRES, 93 ans ; Marcelle Alice Yvonne LALANNE, 83 ans ; Jean Raymond REQUENA, 93 ans ; René Samuel LECOEVRE, 77 ans ; Jean-Claude Pierre Louis NAUDIN, 73 ans ; Andrée Louise SAN JUAN, 86 ans ; René Raymond Daniel MERLIN, 64 ans.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu du 18 juin 2015

Finances

Le Conseil municipal adopte le compte administratif 2014, ainsi que le compte de gestion 2014. Il a également pris acte du bilan des acquisitions et cessions des biens en 2014.

Intercommunalité - Schéma de mutualisation des services

La loi de réforme des collectivités territoriales de 2010 a rendu obligatoire la réalisation d'un rapport relatif aux mutualisations de services entre ceux d'une communauté et ceux de ses communes membres. Le Bureau communautaire de la Communauté de communes du Seignanx a établi un rapport comprenant, notamment, un schéma de mutualisation des services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat. Le Conseil municipal indique ne pouvoir adopter le document soumis et demande la remise à plat complète de ce dossier en initiant, cette fois-ci, une démarche respectueuse de toutes les communes membres, reposant sur un pilotage dédié, qui se doit d'établir un état des lieux des services et compétences des différentes communes et de la Communauté de communes.

Intercommunalité - Répartition du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

Le FPIC issu de la Loi des Finances de 2012 prévoit un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal qui consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour le reverser à des collectivités moins favorisées.

Le Conseil municipal confirme les règles de répartition du FPIC pour l'année 2015, dont le montant global pour l'ensemble intercommunal du Seignanx s'élève à 689 294 €.

Délégation de Service Public

Le Conseil municipal approuve le rapport d'activités 2014 de l'association pour le Centre de Loisirs, délégataire de service public, pour la gestion et l'exploitation du centre de loisirs sans hébergement de Tarnos durant l'année 2014.

Foncier

Le Conseil municipal décide de passer un bail emphytéotique de 25 ans avec la société Turboméca dans le cadre de l'occupation des terrains de tennis du quartier de la Baye.

Transports scolaires

Les réflexions et négociations menées en collaboration avec le Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte Basque Adour (STACBA) et le Conseil départemental des Landes ont conduit à proposer une nouvelle organisation du transport scolaire des élèves tarnosiens fréquentant le collège Langevin-Wallon, à partir de septembre 2015. Il s'agit d'optimiser le service existant, sur un plan organisationnel et financier (lire p.21).

Le Conseil municipal approuve la convention avec le STACBA relative à cette nouvelle organisation.

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Dans le cadre de la loi de finances rectificative en date du 29 décembre 2014, le Conseil municipal décide d'augmenter la taxe d'habitation, à hauteur de 20%, pour les logements considérés comme résidences secondaires.

Accessibilité

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoyait l'obligation pour les propriétaires et exploitants publics ou privés d'Établissements Recevant du Public (ERP) et d'Installations Ouvertes au Public (IOP) de les rendre totalement accessibles au plus tard le 1^{er} janvier 2015.

Cette obligation est rattachée au dépôt d'un Agenda d'Accessibilité Programmée engageant la Collectivité pour réaliser des travaux dans le respect des règles d'accessibilité. La loi autorise toutefois les Collectivités à demander un délai supplémentaire pour le dépôt de cet Agenda. Le Conseil municipal autorise M. le Maire à demander le report du délai de dépôt.

Éducation / Enfance / Jeunesse

Dans le cadre de la loi pour la refondation de l'école, une nouvelle organisation des temps scolaires et périscolaires a été mise en place à la rentrée 2014. Le PEDT tarnosien reprend cette organisation et entérine la volonté de la collectivité de proposer un parcours éducatif cohérent et de qualité pour chaque enfant en faisant collaborer les institutions représentatives du système éducatif local. Le Conseil municipal approuve ce PEDT 2014/2016 et la convention entre la commune et les institutions éducatives. Le Conseil municipal adopte le règlement intérieur des TAP actant les conditions dans lesquelles se déroulent les animations, les droits et devoirs de chaque enfant et de leur famille relatifs à l'utilisation des services mis à leur disposition.



Le Conseil municipal adopte le nouveau règlement intérieur de la restauration scolaire incluant une majoration des tarifs de 30% pour les repas consommés n'ayant pas fait l'objet d'une réservation préalable par les familles.

Le Conseil municipal approuve le renouvellement de la convention passée avec l'inspection académique des Landes, précisant les personnes habilitées à exercer des activités sportives au sein des écoles maternelles et élémentaires, pour l'année scolaire 2015/2016.

Fonds d'Équipement des Communes (FEC)

Dans le cadre de l'action de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) pour la lutte contre les nuisibles, il devient indispensable de proposer à cette association un local permettant le dépeçage, l'éviscération et la conservation du gibier, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Pour répondre à ce besoin, le Conseil municipal sollicite une subvention à hauteur de 8 000 € auprès du Conseil départemental des Landes, au titre du Fonds d'Équipement des Communes (FEC).

Mission d'action culturelle

Le Conseil municipal fixe les tarifs pour les saisons culturelles 2015/2016 et suivantes.

Subvention

Le concours de prose 2015, intitulé « Travail de mémoire » pour les élèves tarnosiens de cycle 3 a livré son verdict : la coopérative scolaire Félix Concaret se voit attribuer une subvention de 300 €.



Les lauréats du concours 2015

Environnement

Suite à l'application de nouvelles normes concernant la zone de baignade de la Saucille (commune de Mugron), définissant désormais cette zone comme « piscine ouverte au public », cette dernière n'a plus vocation à appartenir au SMGBL, qui exerce les compétences de surveillance des baignades et contrôle la qualité des eaux de baignade. Le Conseil municipal accepte le retrait de la commune de Mugron du SMGBL.

Le Conseil municipal décide de renouveler la convention entre la Commune et l'Office National des Forêts fixant les modalités d'occupation du casier sud de Métro par les forains durant les fêtes locales.

Ressources humaines

Le Conseil municipal décide de créer un poste de collaborateur de cabinet conformément à la possibilité que donne la loi du 26 janvier 1984.

Dans le cadre du dispositif CUI-CAE, favorisant le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, le Conseil municipal décide de créer 2 postes, l'un au service « nettoyage des locaux » et l'autre au service « logistique ».

Le Conseil municipal approuve une convention de partenariat avec le Centre de Gestion des Landes dans le cadre de l'accompagnement pour le traitement des dossier « Retraites et Protection sociale ».

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur le site de la ville www.ville-tarnos.fr rubrique « Conseil municipal »

En Bref...

Recueil des actes administratifs

Le recueil des actes administratifs de la commune du 1^{er} trimestre 2015 est paru et est consultable à l'Hôtel de Ville.

Pour plus de renseignements :

☎ 05 59 64 00 40

✉ archives@ville-tarnos.fr

Appel à projet de coopération décentralisée



Le SIAEP, syndicat de l'eau de Tarnos, Boucau, Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx, soutient des actions concernant l'alimentation en eau potable, menées dans les pays en voie de développement.

Si vous êtes membres d'une association et que vous avez un projet d'aide solidaire dans le domaine de l'adduction d'eau potable, vous pouvez déposer votre dossier de candidature avant le 31 octobre 2015. Les dossiers sont à retirer au préalable sur simple demande, également auprès du SIAEP.

Pour tout renseignement :

☎ 05 59 20 95 05

✉ contact@siaep-eau.fr

Plus d'infos sur www.siaep-eau.fr / rubrique actualités

De nouvelles amendes pour « stationnement très gênant »



Depuis début juillet, certains stationnements, considérés comme « très gênants », sont passibles d'une amende de catégorie 4 de 135 € (contre 35 € auparavant).

Ils sont définis dans le décret du 4 juillet, paru dans le Journal Officiel :

- Sur une voie de bus,
- Sur une place réservée aux personnes handicapées,
- Sur un emplacement pour les véhicules de transport de fonds ou sur la chaussée,
- Sur un passage piéton (ainsi que 5 mètres avant ces passages sauf signalisation explicite),
- Sur une piste cyclable,
- Sur un trottoir,
- Devant une bouche d'incendie,
- Devant une signalisation routière.

En cas d'arrêt ou de stationnement dangereux gênant la circulation, de lourdes sanctions peuvent être appliquées (amende maximale de 750 €, suspension du permis de conduire jusqu'à 3 ans, mise en fourrière du véhicule et perte de 3 points sur le permis).

Le Code de la route définit déjà plusieurs situations justifiant la verbalisation pour stationnement dangereux (visibilité insuffisante, proximité des intersections de routes, virages, sommets de côte et passages à niveau...). Mais cette liste n'est pas exhaustive, le caractère dangereux d'une situation pouvant être évalué sur le moment !

Le stationnement d'un deux-roues motorisé sur un trottoir reste également considéré comme « gênant », il est donc passible d'une amende de 35 €.

Le respect de ces mesures de sécurité est une preuve de savoir-vivre ensemble, appliquons-les !

RENTRÉE 2015/2016

Une rentrée scolaire mouvementée

À Tarnos, la rentrée scolaire 2015 a été mouvementée, suite à un nouveau fonctionnement de l'administration de l'Éducation nationale, qui s'est imposé à nous, sans aucune concertation.

En effet, de façon très brutale, et sans annonce préalable, l'Inspection Académique (IA) a décidé de comptabiliser globalement les effectifs sur la commune, induisant ainsi une nouvelle répartition des élèves par école. Jusqu'ici, à Tarnos, et ce depuis de nombreuses années, nous organisons l'accueil des enfants dans chaque école, selon une carte scolaire décidée en concertation avec la communauté éducative.

Ce nouveau procédé, qui se résume à un calcul simple (nombre d'élèves divisé par le nombre d'enseignants, pour vérifier si la moyenne générale est acceptable ou pas), est très pénalisant pour une ville comme la nôtre, qui a choisi d'accueillir ses enfants dans des écoles à taille humaine, avec une organisation par secteur, pour garantir l'accès à l'école de quartier et éviter la concurrence entre écoles.

Ce nouveau procédé, s'il se confirme, nous obligera, à l'avenir, à revoir toute cette organisation. Cela aura pour conséquence, comme cela nous l'a déjà été suggéré par l'administration, de bouger des élèves d'une école à l'autre pour équilibrer les effectifs, ou de revoir plus profondément notre carte scolaire, pour éviter, comme cela était le cas cette année, des désagréments de dernière minute.

Pour l'heure, et comme nous l'avons dénoncé dès le jour de la pré-rentrée, nous déplorons cette nouvelle façon de faire, qui s'est traduite, cette année, par le transfert d'un enseignant de Jean-Mouchet vers Daniel-Poueymidou. Les parents d'élèves de Jean-Mouchet ont légitimement exprimé leur colère, car ce jeu de passe-passe, organisé en une seule journée par l'IA, en s'affranchissant de toute validation par une commission qui organise la répartition des enseignants, a vu, dans cette école, les moyennes augmenter, pour atteindre 27 en CM1/CM2!

Les autres écoles tarnosiennes, qui ont organisé un blocus dans les jours qui ont suivi cette annonce, ont exprimé leur mécontentement et leur crainte vis-à-vis de cette nouvelle organisation, purement comptable, qui pourrait pénaliser à l'avenir l'enseignement des enfants.

Nous partageons ces inquiétudes et nous le déplorons fortement.



Depuis 6 mois, les parents d'élèves et la municipalité de Tarnos se démènent contre des fermetures de classes dans les écoles maternelles et primaires de la ville, et pour l'ouverture d'une classe en primaire.

L'Éducation nationale face à l'austérité

En réalité, l'Éducation nationale est elle aussi soumise à des logiques d'austérité. Le nombre des professeurs des écoles n'est pas ajusté en fonction du nombre d'élèves, mais en fonction du nombre de professeurs mis à disposition dans le département. Ainsi, pour avoir un enseignant dans une école, il faut désormais en retirer un ailleurs dans le Département, voire au sein d'une même ville (lire ci-dessus).

Des mobilisations dans toute la ville !

Pour cette rentrée, dans les écoles maternelles, les effectifs de l'école Charles-Durroty ayant encore baissé par rapport aux prévisions, une classe a dû être fermée. En revanche, à l'école Robert-Lasplacettes, le poste menacé a été maintenu.



Isabelle Dufau,

Adjointe au Maire, chargée de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse revient sur la rentrée scolaire 2015/2016



1 113 !

C'est le nombre d'élèves inscrits dans les écoles tarnosiennes (743 en élémentaire et 370 en maternelle).

En primaire, après que parents et élus se soient mobilisés pour obtenir l'ouverture d'une classe à l'école Daniel-Poueymidou, l'Éducation nationale a accepté d'ajouter un professeur dans cette école... en enlevant un à l'école Jean-Mouchet ! Et tout cela, la veille de la rentrée.



Aujourd'hui, les élèves deviennent des variables d'ajustement et les écoles sont en compétition entre elles pour avoir des professeurs.

Les parents de cette école ont donc du, à leur tour, se mobiliser pour défendre une classe, soutenu par les élus, mais aussi par des parents solidaires de toutes les écoles de la ville. Une belle solidarité qui n'a malheureusement pas été entendue par l'Éducation nationale.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) : premiers bilans

Cela fait un an que les nouveaux rythmes scolaires et les TAP ont été mis en place à Tarnos. En juin dernier, parents, élus et acteurs du monde éducatif en dressaient un premier bilan. Les résultats d'une évaluation ont notamment été présentés lors de la réunion du comité de pilotage du Projet éducatif territorial (PEDT).

Sur ces bases, l'année prochaine sera pleinement consacrée au lancement du travail sur l'écriture du prochain PEDT qui remettra en débat le cadre de l'organisation des TAP.

Dans le cadre d'une réflexion plus générale, une conférence se tiendra en octobre (lire ci-dessous).

Au programme des TAP cette année...

Des activités conservées : les ateliers sport, musique, aérobic, multimédia, théâtre animé par le Théâtre du Versant, et les nombreuses activités avec l'association pour le Centre de Loisirs.

De nouvelles activités : un atelier BD par le service jeunesse, un atelier expression corporelle par la SICSBT Danse Contemporaine et, en maternelle, un atelier sophrologie.

Le saviez-vous ? Les bâtiments scolaires et les crèches vivent aussi pendant l'été !

Les agents municipaux profitent de la non-occupation des locaux pour rénover, nettoyer en profondeur, rafraîchir ou réhabiliter les bâtiments, les classes et les cours de récréations.

Ainsi, entre autres travaux, cette année, en élémentaire et maternelle, les élèves ont trouvé, à leur retour de congés, des vidéoprojecteurs interactifs dans 20 classes qui en étaient jusqu'ici dépourvues (lire ci-dessous).

Plan numérique école : un coup de pouce bienvenue !

L'école numérique est une action forte en faveur de l'égalité des chances des élèves (accès aux outils, apprentissage des bonnes pratiques et d'une utilisation raisonnée pour devenir un citoyen de demain, totalement autonome dans l'espace social numérique...).

En cette rentrée 2015-2016, un coup d'accélérateur a été donné à l'équipement numérique des écoles de la ville : 20 vidéoprojecteurs interactifs et tableaux numériques interactifs (TNI) ont été installés dans les 9 écoles tarnosiennes. Cela porte à 29 le nombre de classes tarnosiennes équipées en vidéoprojecteurs, sur 46 classes au total.

Inscrite dans un plan d'équipement pluriannuel, défini en accord et en concertation avec les enseignants et l'Éducation nationale, la commune a pu consacrer cette année cet effort particulier (64 265,20 € d'investissement) grâce à une subvention de 25 000 € issue de la réserve parlementaire du Député de la circonscription, Jean-Pierre DUFAU.



RENDEZ-VOUS DE L'ÉDUCATION PARTAGÉE : AIDER ENFANTS ET PARENTS À TROUVER LE BON RYTHME

La réforme des rythmes scolaires et les TAP sont en place depuis un an. **Les rythmes de l'enfant dans cette nouvelle organisation de vie sont aujourd'hui en débat** : le repos, le coucher, le sommeil, la sieste, l'alternance entre périodes d'activité et d'inactivité, l'importance des rythmes alimentaires et aussi de ceux des saisons... Il est nécessaire de trouver une approche transversale sur les capacités, et les freins de l'enfant, à traverser ces différents temps de vie, dans ce nouveau rythme.

La Municipalité vous propose d'échanger sur le sujet lors d'une conférence organisée dans le cadre des rendez-vous de l'Éducation Partagée **jeudi 15 octobre 2015 à 20h**, salle du Conseil municipal, en présence de Jean-Pierre Marmonnier, Docteur en psychologie de l'Université de Bordeaux.

Plus de renseignements au 05 59 64 49 53 - deej@ville-tarnos.fr

📁 Du côté des tout-petits...

La rentrée, c'est aussi le retour des enfants dans les crèches de la ville ! L'année qui vient sera l'occasion de faire un gros travail de réécriture des projets pédagogiques des structures et de préparer les animations de l'année (fête de Noël, résidence d'artiste, fête des crèches, journée petite enfance) et tous les projets portés par chaque structure (jardinage, psychomotricité, lecture, musique, yoga...).

➡ Passer de la crèche à la maternelle ? Même pas peur !

Au total, 36 jeunes enfants ont rejoint les écoles maternelles, pour l'essentiel celles de la ville. Les visites passerelles des enfants organisées dans les maternelles de la ville durant le mois de juin auront sans aucun doute favorisé leur adaptation à leur future vie scolaire, tout comme la réunion d'information pour les nouveaux parents des écoles maternelles. Naturellement, 36 nouveaux enfants vont faire leur adaptation pour leur rentrée, avec un accompagnement spécifique.

➡ Saint-Exupéry* a pris son envol !

45 très jeunes enfants ont été accueillis par la crèche Saint-Exupéry* pendant sa première année d'ouverture.

Avec l'enthousiasme et les appréhensions de ceux qui découvrent le monde, ils se sont vite ouverts aux **différentes activités concoctées par le personnel** : des rencontres régulières avec Benoît le jardinier du CPIE, Lore la psychomotricienne, Cécile la musicienne de l'école de musique, à la découverte de la médiathèque où ils ont écouté des contes,... Ils ont également accueilli l'artiste Sébastien Capazza de la Compagnie Fracas pour un éveil musical (ci-dessous), profité de « massages bébé », sous les yeux de leurs familles, qui ont ainsi pu les reproduire par la suite... La liste est longue !

Côté « bâtiment », la structure est toujours autant appréciée, même si quelques points techniques et problèmes de cohabitation avec d'autres usagers du site de la Baye doivent être améliorés. Les pièces, spacieuses et lumineuses, et l'environnement calme font le bonheur des enfants et du personnel.

Le mot du Directeur de Turbomeca

« Cette année encore, 12 enfants de personnel de Turbomeca sont accueillis au sein de la crèche Saint-Exupéry, pour le plus grand bonheur de leurs parents ! Comme ils sont arrivés tout petits, c'est cette même première « promo » qui y a abordé, en septembre, sa deuxième rentrée. »

* La crèche Saint-Exupéry résulte d'un projet partenarial avec l'entreprise Turbomeca de Tarnos.

NOTE

En chiffres :

83 : c'est le nombre d'enfants accueillis en crèches et micro-crèches municipales.

3 : c'est le nombre de structures multi-accueil municipales, crèches et micro-crèches : Les Petits Matelots, Les Moussaillons et Antoine de Saint-Exupéry.



NOUVEAU : Le guide de la petite enfance est disponible dès maintenant à l'Hôtel de Ville !



COLLÉGIENS ET LYCÉENS

Le saviez-vous ?

La commune intervient aussi pour les collégiens et lycéens !

Partenaire du collège Langevin-Wallon et du Lycée Professionnel Ambroise-Croizat, la commune s'engage aussi pour soutenir l'action éducative.

Au collège, une convention de partenariat unit l'établissement et la commune. Ainsi, les animateurs jeunesse et sportifs de la ville interviennent deux fois par semaine, les agents de la police municipale organisent des actions préventives (éducation routière, prévention) et les professeurs de l'école municipale de musique sont à l'œuvre avec les élèves de 6^e et 5^e des classes à horaires aménagés, pour l'apprentissage de la musique.

Au lycée professionnel, le service jeunesse décentralise le Point Info Jeunes une fois par semaine au lycée et mène des actions d'aide et de conseils envers les jeunes lycéens.

BON À SAVOIR

La Ville aide les lycéens tarnosiens à partir en voyage scolaire !

Pour les lycéens habitant à Tarnos, **la commune prend en charge une partie du coût des séjours pédagogiques** qui sont organisés par leurs établissements respectifs (y compris pour des lycées en dehors de Tarnos), en octroyant **une subvention de 20 %** de la participation financière demandée aux familles, à déduire de la facture donc !
N'hésitez pas à vous renseigner en mairie !

Du côté des plus grands...

ACCUEIL DE LOISIRS À L'ANNÉE (11/17 ANS)

C'est le moment de s'inscrire !

Pour les jeunes de 11 à 17 ans, le service jeunesse met en place un accueil et des activités tout au long de l'année, le mercredi après-midi en période scolaire et tous les jours durant les vacances. De nombreuses animations, riches et variées, des sorties, des séjours, des repas conviviaux... autant de moments de partage qui aident les jeunes adolescents à grandir, à découvrir et à se rencontrer.

Pour s'inscrire :

Rendez-vous à l'Hôtel de Ville, avec :

- le carnet de santé à jour des vaccinations,
- une attestation CAF,
- une attestation d'assurance « responsabilité civile » au nom de l'enfant,
- une attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques (modèle à votre disposition sur l'espace famille),
- adhésion annuelle de 8 euros.

N'hésitez pas à demander dès maintenant le programme des vacances de la Toussaint !

☎ 05 59 64 49 53

INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES (IEJ)

Un nouveau dispositif mis en place pour l'accompagnement des jeunes

Depuis septembre 2015, le Point Info Jeunes de la commune est engagé, aux côtés du Conseil départemental des Landes, dans un nouveau dispositif. Celui-ci vise à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle (sans emploi, sans formation en cours).

Éligible à des financements européens, ce nouveau dispositif baptisé « Initiative pour l'Emploi des Jeunes » permet des actions individuelles comme collectives pour favoriser la re-dynamisation, la prise de confiance en soi et la socialisation de chacun. Il servira également de sources d'informations sur des sujets particulièrement importants pour les jeunes.

Toute l'actualité de la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse accessible en ligne sur l'espace famille : <https://ville-tarnos.espace-famille.net/ville-tarnos>

Les collégiens de Tarnos à l'heure de Chronoplus !

Le nouveau dispositif des transports scolaires des jeunes collégiens de la rentrée a été mis en place. Désormais, la majeure partie d'entre eux utilisent gratuitement le réseau d'agglomération Chronoplus pour se rendre dans leur établissement, soit par les lignes régulières, soit par des services spéciaux mis en place le matin et le soir. **Seuls les collégiens du quartier des Barthes continuent, quant à eux, d'utiliser le bus du réseau départemental.**

Malgré une préparation méticuleuse dans le courant de l'été (redéfinition des points d'arrêts, mobilier urbain neuf...), **des ajustements ont été nécessaires** pour peaufiner le dispositif et permettre à nos jeunes Tarnosiens de voyager dans de bonnes conditions (calages d'horaires précisés, adaptation de la taille des véhicules...). **Les services de la ville continuent de porter un regard attentif** sur ce réseau, son évolution et son adaptation aux besoins.

Bien entendu, **la gratuité totale pour les familles a été maintenue**, la prise en charge des abonnements Chronoplus étant l'affaire soit de la commune (328,50 €/carte), soit du département, pour les élèves qui habitent à plus de 3 km du collège.

Ces abonnements sont valables toute l'année scolaire (de septembre à juin) sur l'ensemble du réseau et utilisables tous les jours. Ils ne manqueront pas de favoriser la mobilité des jeunes sur le territoire. Ainsi, grâce aux lignes régulières, les collégiens pourront disposer de davantage de possibilités horaires pour rentrer chez eux. Ils pourront aussi utiliser leurs cartes d'abonnés pour se rendre dans leurs diverses activités périscolaires ou, le mercredi, au local Jeunes de Castillon, quartier desservi par un arrêt de la ligne 16.

L'utilisation des lignes Chronoplus, qui permet à la commune de réaliser une économie sur le coût du transport au collège, sera aussi un point d'appui pour **conforter et, à terme, développer le réseau Chronoplus.**

AU CŒUR DE LA VILLE



EN IMAGES





8



9



10



11

Ça s'est passé à Tarnos !

1. Réception des nouveaux arrivants : Le 19 juin dernier, les nouveaux Tarnosiens ont été reçus en mairie par Monsieur le Maire pour découvrir l'histoire et les possibilités de notre ville. Lors de ce moment convivial, ils ont pu poser des questions aux élus et responsables de service, présents pour l'occasion.

2. Prévention routière : Chaque année, les petits Tarnosiens brillent lors de concours autour de la sensibilisation à la sécurité routière. De la maternelle au collège, la police municipale intervient de manière pédagogique et ludique pour donner de bons réflexes aux enfants et faire baisser le nombre d'accidents.

3. « 200 guitares » : Des professeurs de l'école municipale de musique ont participé à un grand rassemblement de musiciens à Orthez, à l'occasion de la Fête de la Musique. Cet événement fédérateur, intitulé « 200 guitares » a connu un immense succès.

4. Fête de l'école de musique : Le 29 juin dernier, lors de l'incontournable fête de l'école municipale de musique, élèves et familles ont eu la surprise de voir monter sur scène Martial et Mathieu, demi-finaliste et finaliste de l'émission télévisée « Nouvelle Star ». Mathieu, ancien élève de l'école de musique, s'est sans doute remémoré quelques bons souvenirs, en chantant avec la nouvelle génération d'élèves.

5. Fête des crèches : La journée du 17 juillet dernier était l'occasion, pour le personnel des structures municipales de la Petite enfance, de recevoir parents et enfants, et de partager un moment festif et convivial avant les vacances d'été.

6. Surprise pour M. et Mme Suberchicot ! Pour leurs 60 ans de mariage, ils ont été remariés symboliquement par toute la famille, avec la présence complice d'Isabelle Nogaro, 1^{ère} adjointe au Maire.

7. Inauguration de la déchetterie : La nouvelle déchetterie située avenue du 1^{er} mai a été officiellement inaugurée, le 11 juillet dernier, par le Maire de Tarnos, Jean-Marc Lespade, et le Directeur du SITCOM, Alain Caunègre.

8. Travaux d'extension de la RTO : La Résidence Tarnos Océan est en train de s'agrandir, avec la création d'une nouvelle aile ! Pour prévoir au mieux et adapter les locaux à ces résidents, présentant tous un handicap différent, une visite d'un premier appartement témoin était organisée, réunissant tous les intervenants du projet.

9. Signature d'une convention entre le CE de Turbomeca et la Ville : Les salariés de Turbomeca et la Ville de Tarnos ont renouvelé le bail emphytéotique pour 25 ans concernant la mise à disposition du terrain municipal sur lequel le Comité d'entreprise a construit ses trois courts de tennis. La Ville pourra retrouver le terrain au terme de cette période. Isabelle Nogaro et Christian Gonzales, adjoints au Maire, et Monsieur Mimiague, secrétaire du comité d'entreprise de Turbomeca ont paraphé les documents.

10. Un nouveau scooter pour le CBE : Lors de sa dissolution, le CTAFT (Contre le Terminal d'Autoroute Ferroviaire à Tarnos) avait décidé que le capital restant dans les budgets de l'association, serait consacré à l'achat d'un scooter, pour permettre aux travailleurs en insertion dans le Seignanx de se déplacer entre leur domicile et leur lieu de travail, via des tarifs de location très abordables. Ce scooter vient donc compléter le parc de la société coopérative d'intérêt collectif Interstices, située au Pôle territorial de coopération économique (lire p. 7-8) qui compte 9 scooters, deux voitures et deux vélos électriques.

11. Journées des assos : Entre 400 et 500 personnes sont venues découvrir les associations tarnosiennes, lors d'une journée organisée par la Ville, au stade intercommunal Jean-André Maye et au Parc de la Nature, le 5 septembre dernier. Une nouveauté cette année : 7 associations culturelles étaient associées à l'événement et venaient donc compléter les 27 associations sportives traditionnellement présentes.



Soirée de fin d'été des jeunes

UN ÉTÉ À TARNOS



Difficile de s'ennuyer durant l'été à Tarnos ! Pour les jeunes, entre les sorties, les séjours à thème et les différentes animations proposées par le service jeunesse ou encore le centre de loisirs, il y en avait vraiment pour tous les goûts.

La journée « Métro Session » a une nouvelle fois était une réussite ! Avec ses ateliers de sensibilisation au respect de l'environnement, aux risques du soleil et de l'océan, ses activités sportives et culturelles, elle s'inscrit désormais comme un rendez-vous incontournable pour les jeunes en début d'été !



Étape à l'Hôtel de Ville pour le Rallye du Centre de Loisirs



© Francis Carrouché

@Alonewolfphotos



Marché du terroir organisé par l'Office de Tourisme du Seignanx



Marché du terroir organisé par l'Office de Tourisme du Seignanx



Les soirées du Patio

Durant l'été, des apéritifs musicaux ont animés avec succès le patio de l'église des Forges. Une bien belle initiative, qui a vu se mélanger de nombreux styles musicaux pour le bonheur du public ! Rock, folk, tango, jazz... il y en avait pour tous les goûts ! De haut en bas : Gérard Luc et son indissociable accordéon, Miss Drake quartet pour une soirée pop jazz tout en douceur, le Papa's vintage band a fait chauffer les planches avec ses valse et tango et enfin la dernière soirée avec des groupes locaux de musiques actuelles : Little Girl Blue, Blastwave et DJ Set La Souche Rock.

INTERCOMMUNALITÉ

La gestion du CIAS fait débat

Au cours du dernier conseil communautaire, Danielle Destouesse, au nom de la municipalité, a interrogé le président de la Communauté de communes sur les raisons du déficit budgétaire du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS). Son intervention a suscité le courroux du président et de la représentante d'un des groupes de l'opposition municipale, accusant l'élue tarnosienne de remettre en cause la qualité de travail et l'investissement des agents du CIAS. Nous publions ici le courrier que Danielle Destouesse a, par la suite, adressé au personnel du CIAS.

Le 7 septembre 2015

Aux aides ménagères et auxiliaires de vie du CIAS

Mme Destouesse Danielle

Élue communautaire

Mesdames,

Le 22 juillet dernier, le conseil communautaire de la Communauté de communes du Seignaux a eu à se prononcer en faveur d'une rallonge budgétaire de 100 000 euros au profit du CIAS - non prévue donc au budget de la Communauté de communes - portant sur un réajustement de cotisations patronales URSSAF, « indûment appliquée par un mauvais paramétrage du logiciel du CIAS », nous a indiqué son Président, Éric Guillotteau. Ce n'est pas la première fois, cette année, que la Communauté de communes réinjecte de l'argent dans le CIAS, permettant, ainsi, de combler son gravissime déficit de 650 000 euros cette année.

En tant qu'élus communautaires, garants de la bonne gestion des deniers publics, il est de notre devoir de nous interroger sur les raisons d'un tel déficit, même si cela peut déranger son Président. Quand l'analyse du bilan d'activité de 2014 fait apparaître, en comparaison à 2013, une diminution de 150 du nombre de bénéficiaires et de 700 heures d'interventions, on ne peut qu'être inquiet et chercher des explications.

Comme un certain nombre d'usagers, qui me font état d'un manque de proximité, de réactivité et d'une absence de continuité de service, particulièrement lors d'arrêt de travail pour maladie ou congés, il ne s'agit aucunement, pour moi, de remettre en cause votre travail, qui, nous le savons, est de grande qualité, mais bien de la gestion du CIAS.

Mon propos au conseil communautaire allait bien dans ce sens. Faute de pouvoir nier l'évidence, le Président de la Communauté de communes et du CIAS, seul responsable, de mon point de vue, de cette situation, n'est parvenu qu'à jouer les offensés et, comme le relate la presse, m'a « laissée seule juge de (mes) propos ».

Estimant quelque peu légère sa réponse, je n'ai pas manqué de lui rappeler, que lorsque le service de maintien à domicile du CCAS de Tarnos a été transféré au CIAS, les comptes étaient en équilibre et la prestation offerte de qualité. D'ailleurs, rappelez-vous, c'est pour cette raison essentielle que le CCAS de Tarnos a servi de modèle référent à la construction du CIAS.

Les questions que j'ai soulevées restent d'une brûlante actualité. La Communauté de communes aura-t-elle, à l'avenir, toujours la capacité de continuer à financer le déficit chronique de ce service, à hauteur des sommes engagées à ce jour, sans une mise à plat de sa gestion ?

Avec l'ensemble des représentants de Tarnos, commune dont la contribution avoisine 70% des ressources de la Communauté de communes, je pense que nous avons toute légitimité à porter le débat sur la gestion du CIAS et obtenir des réponses sincères, pour les usagers et le personnel.

C'est pourquoi, le courrier que certaines d'entre vous ont adressé à leur employeur, et dont j'ai pris connaissance, dans lequel est pointé un article de presse dans lequel j'aurais critiqué la qualité de votre travail, me bouleverse. J'ai beau avoir relu à plusieurs reprises cet article, je n'y ai pas trouvé la moindre mise en cause de votre engagement quotidien auprès de nos aînés, que je sais sincère et difficile.

Face aux enjeux cruciaux qui nous sont posés à tous - élus, personnel et usagers - pour garantir le maintien de nos services publics locaux à la population, dans un contexte d'austérité accru, je sais que vous comprendrez qu'il nous importe à tous de dépasser ce malentendu.

Je vous prie de croire, Mesdames, en l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Danielle Destouesse



L'avenue Jean-Jaurès fait (enfin) peau neuve !

Ils auront eu du mérite, les riverains de l'avenue Jean Jaurès ! Mais ça y est, après plus d'un an de travaux et de péripéties, il n'y manque plus que la plantation d'agrèments végétaux, touche finale du tableau, pour que la nouvelle avenue soit complète !

Sur cette première tranche, qui va de la rue Pierre-Sémard à la rue de la Grande Baye, on s'est déjà habitués aux changements. Difficile de se souvenir de l'aspect précédent de cette rue emblématique à Tarnos avant de déboucher dans le reste de l'avenue, resté, lui, à l'identique.



Une avenue qui fait partie de l'histoire de Tarnos

L'avenue Jean-Jaurès est associée, à raison, à l'histoire de la vie ouvrière boucalo-tarnosienne. Ici, les ouvriers y ont construit de leurs mains bon nombre de maisons, s'aidant les uns les autres dans l'érection de ces habitations caractéristiques. La solidarité entre les habitants de l'avenue n'est pas une légende.

Le 2 juin 1966, par exemple, lorsque deux maisons furent ravagées par une explosion de gaz, c'est toute l'avenue, la Ville et les salariés de Turbomeca, où travaillait l'un des sinistrés, qui se mobilisèrent pour soutenir financièrement les victimes, mal assurées.

Un million d'anciens francs furent rassemblés par les habitants, la paroisse, les associations et la Ville, auquel les salariés de Turbomeca en ajoutèrent 403 800.

Une belle avenue

Aujourd'hui, la mise de cette partie de l'avenue en sens unique permet aux piétons d'y trouver leur place, tout en conservant des places de stationnement. Les divers câbles électriques ont été enterrés et les imposants poteaux de bétons remplacés par des luminaires plus esthétiques, harmonisés sur l'ensemble de la ville. Sous terre, les réseaux ont été grandement améliorés et sur la chaussée, des ralentisseurs et chicanes apaisent la circulation automobile. Tout ce nouvel agencement a été débattu, précisé et décidé avec les riverains, comme cela est toujours le cas à Tarnos.

Pour ceux d'entre vous qui connaîtraient mal l'avenue Jaurès, nous vous invitons chaudement à aller la visiter à pied. Vous y découvrirez de nombreuses façades originales et historiques mises en valeur par les nouveaux agencements, et risquez fort d'y rencontrer des personnalités attachantes de notre ville.



➤ Quid des travaux des autres voies intercommunales ?

Le devenir du projet de réaménagement du reste de l'avenue Jaurès demeure aussi flou que celui des capacités financières de l'intercommunalité. Il en va de même, pour l'instant, de l'avenue du Dauphin et de la rue Grand-Jean. Nous vous tiendrons informés.

AMÉNAGEMENT ET TRAVAUX

Centre-ville : les projets se précisent

Le centre-ville continue son évolution, selon les directions établies avec les habitants. En 2010, lors d'ateliers participatifs, un schéma d'évolution du centre-ville avait été dessiné pour les 10 prochaines années. Affiné depuis, lors de réunions publiques intégrant les nouvelles législations, normes et techniques, celui-ci sert toujours, avec le projet de tram-bus, de fil conducteur au développement de notre centre.

Graciet et Duclos, les prochaines étapes

Alors que Loustaunau va voir éclore ses dernières résidences et que tous les commerces en rez-de-chaussée ont trouvé preneurs, les secteurs identifiés de Graciet et de Duclos vont à leur tour être développés.

L'îlot Graciet sera le premier à sortir de terre. Remplaçant certaines vieilles bâtisses fatiguées, des logements en acquisition et en location sociale seront construits par le COL dans l'état d'esprit architectural de Loustaunau. La continuité et l'harmonisation paysagère sera ainsi garantie.

Au rez-de-chaussée, de nouveaux commerces devraient trouver leur place aux côtés des existants, relogés (vente de sushis et de vélo). Le projet vous sera présenté dans le prochain Tarnos Contact.



Dans le secteur Duclos, l'appel à projet avait été lancé en avril. Neuf projets avaient été déposés par des promoteurs immobiliers, à la clôture des candidatures, le 10 juillet. Jusque décembre, élus et services municipaux vont étudier ces propositions, voir de quelle manière elles créent des continuités et de la vie dans l'espace public, comment elles s'articulent

autour de l'existant, si le patrimoine (place Dous Haous, église Saint-Vincent, le magnolia) peuvent « dialoguer » et être mis en valeur par la nouvelle organisation de l'espace, etc. L'installation d'un bar/restaurant et d'une supérette sont également à l'étude.



Le permis devrait être déposé au printemps 2016 pour être délivré définitivement fin 2016. En 2017, les travaux devraient commencer et s'achever fin 2018.

Maîtriser le foncier municipal : un enjeu pour la ville

Depuis plusieurs décennies, la Ville a fait acquisition des terrains stratégiques du centre-ville au fur et à mesure qu'ils se libéraient. C'est cette politique d'investissement qui permet aujourd'hui aux élus tarnosiens de pouvoir lutter contre la spéculation immobilière, d'orienter et de décider des projets immobiliers bâtis sur ces terrains en les revendant.

Le développement du centre est donc pensé de manière globale. Le rythme de construction est déterminé par la commune ainsi que les types de logements (sociaux ou libres, location ou acquisition...), ainsi que l'architecture, de manière beaucoup plus fine que ce qu'exige le seul Plan Local d'Urbanisme et les normes en vigueur.



Résidences Loustaunau

Les habitants de Lacroix ont redessiné leur espace de vie

Les résidences Lacroix vont bientôt être réhabilitées. Pour ce faire, XL Habitat (Office Public de l'Habitat des Landes) a initié une démarche participative ambitieuse et ouverte, souhaitée par la municipalité depuis de nombreuses années. Chacun a ainsi pu contribuer au projet de différentes manières et en plusieurs étapes.

COMMENT S'EST DÉROULÉE LA CONCERTATION ?

- **1^{ER} TEMPS (FÉVRIER/MARS)** : Diagnostic, consultation et écoute des locataires à travers une première réunion publique de présentation de la démarche, suivie de questionnaires à chaque locataire, des permanences et des entretiens individuels.

Objectifs : Comprendre les pratiques actuelles du lieu, repérer les problèmes à résoudre, connaître les souhaits des locataires et recueillir leurs idées.

- **2^E TEMPS (AVRIL-JUIN)** : Mise en place de scénarios de concertation. Lors de deux ateliers, les locataires volontaires ont travaillé avec l'équipe d'étude à la mise au point d'un pré-projet à partir des éléments recueillis par les questionnaires (photos ci-dessous).

Objectifs : Recherche de solutions et discussion des propositions.

- **3^E TEMPS (JUIN-JUILLET)** : Discussion autour d'un programme illustré à travers un dernier atelier.

Objectif : Mise au point d'un pré-projet. Celui-ci a été présenté à tous et débattu lors d'une réunion publique.

Les garages extérieurs

Preuve en est que les habitants ont su s'inscrire dans une **démarche de démocratie participative** : ils ont organisé une pétition pour appuyer l'une de leur position phare, que tous les garages extérieurs soient conservés. Ils ont été entendus.

Les principales décisions

En plus des améliorations à l'intérieur de chaque logement (chauffage, électricité, appareils sanitaires/plomberie, isolation thermique et acoustique...) et sur les bâtiments (ravalement des façades, remplacement des portes d'entrée, réfection des toitures, changement des antennes de réception TV, amélioration des locaux à vélo...), un certain nombre de décisions originales ont été prises :

- **Valorisation du parc** en le rendant plus pratique d'accès, plus attractif et en l'harmonisant avec la résidence et le quartier,

- **Plantation de nouveaux végétaux** pour intégrer la résidence au parc,

- **Amélioration des déplacements piétons et cyclistes**, afin qu'ils soient plus agréables et plus sécurisés, via des trottoirs plus larges et débarrassés des voitures, ainsi que des chemins spécifiques (voies vertes) à l'intérieur, autour de la résidence et dans le parc,

- **Pacification de la circulation des véhicules motorisés** en mettant en

place un sens unique et en réorganisant le stationnement des véhicules,

- **Réalisation d'un jardin partagé ou « ouvrier »** (encore en discussion avec les habitants),

- **Réalisation de jardins privatifs** pour les logements en pied d'immeuble,

- **Réalisation de terrasses ou balcons** pour les logements n'en disposant pas,

- **Plantation de végétaux en pied d'immeuble** (déjà réalisé en partie) à discuter par bâtiment et éloignement des parkings,

- **Aménagement de jeux** pour enfants.

Et la suite ?

L'équipe d'architectes « M. Allemang architecte » a été sélectionnée pour suivre le projet de réhabilitation.

En octobre, une présentation du projet sera faite, basée sur la concertation effectuée avec les habitants. Une nouvelle phase de concertation viendra alors affiner le travail entamé.

Les travaux devraient débuter début 2016.



© crédit photo créham



© crédit photo créham

Du photovoltaïque sur les bâtiments municipaux

À la fin de l'année se tiendra, à Paris, une Conférence internationale sur le climat (COP 21). L'urgence climatique est désormais largement connue.

Au niveau local, de nombreuses initiatives sont prises par les communes. Tarnos s'inscrit pleinement dans cette logique de réduction de son impact environnemental.

Le développement des énergies renouvelables fait partie des solutions pour lutter contre le réchauffement climatique. Loin d'être la solution parfaite, l'électricité solaire s'inscrit toutefois dans la diversification des sources d'énergie.

La salle Joseph Biarrotte, pionnière à Tarnos

La salle polyvalente Joseph Biarrotte, aux Barthes, va être la première à accueillir des panneaux photovoltaïques. C'est la société d'économie mixte locale « Enerlandes », du Conseil départemental des Landes qui porte et finance ce projet.

La Ville de Tarnos coordonne ce chantier avec celui du désamiantage et de l'isolation thermique de l'ensemble de la structure qui compose la toiture. 700 m² de bâtiment, de toiture et de bardage seront ainsi mis aux normes, afin de correspondre aux dernières réglementations thermiques (RT 2012).

Sur le toit, 150 panneaux photovoltaïques seront installés, afin de produire 36 kW (équivalent à la consommation électrique de 15 foyers).

L'énergie produite sera revendue par Enerlandes à EDF, comme l'exige la loi.



➤ Des études sont en cours à travers la Ville pour étudier d'autres possibilités d'installation de panneaux photovoltaïques.

Des perspectives ailleurs dans la commune

La salle de sports Léo Lagrange faisait partie des sites à l'étude. Or, les expertises menées ont révélé que la structure du bâtiment ne pourrait admettre un tel surpoids, le projet d'équipement a donc dû être abandonné.

En revanche, un travail en commun entre le syndicat intercommunal du parc des Sports de Boucau-Tarnos et EDF-ENR laisse envisager la possibilité d'utiliser le toit des tribunes du stade Jean-André Maye (photo ci-dessous). L'idée serait là encore de coupler les nécessaires travaux d'étanchéité des tribunes (estimés à 100 000 €) avec la pose des panneaux solaires. Représentant d'abord un surcoût estimé à 6 000 € par an pendant dix ans, l'investissement rapporterait ensuite au syndicat jusqu'à 15 000 € par an.

Le dossier devait passer en Commission de Régulation de l'Énergie le 28 septembre. Nous vous informerons des suites de ce projet.

En chiffres

Coût des travaux de rénovation, d'isolation thermique et de désamiantage :

Ville de Tarnos : 139 226,11 €

Enerlandes : 36 000 €

Coût de la pose, de l'entretien et de l'exploitation des panneaux photovoltaïques :

Enerlandes : 56 738,40 €



ARRIVÉES

De nouveaux visages à Tarnos

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU PATRIMOINE

Laure Cauchi

Succédant à Laurent Claude, Laure Cauchi est, depuis le 15 juin, la nouvelle Directrice du pôle Aménagement et Patrimoine de la ville. Après avoir terminé sa formation d'ingénieur des Travaux Paysagers, Laure Cauchi a commencé sa carrière dans le secteur privé pendant 6 ans. Ayant rejoint la fonction publique territoriale, elle a été, tour à tour, Directrice du Service de l'Environnement, de l'ensemble des Services Techniques de la Ville de la Chapelle-Saint-Luc (14 000 habitants, Champagne-Ardennes) puis des services techniques d'Ustaritz pendant 6 ans.

A Tarnos, développement urbain, arrivée du trambus (bus à haut niveau de service), réhabilitation du Centre Technique Municipal, mise en accessibilité des établissements recevant du public... sont les chantiers majeurs qui l'attendent, et qu'elle s'est déjà bien approprié. Bonne route dans notre ville !



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Jérôme Barriez

Diplômé de la section « Services publics » de Sciences Po Toulouse, après avoir grandi au Pays Basque, Jérôme Barriez est le nouveau directeur du Centre Communal d'Action Sociale de Tarnos.

Maité Convert met à profit le mois qui lui reste, avant une belle retraite, pour passer sereinement le relais à son successeur. Jérôme Barriez s'intéresse à des nombreux domaines, tant que son travail consiste à se mettre au service des citoyens, et notamment des plus fragiles. Son parcours en est le reflet, puisqu'après avoir travaillé à Paris (Le Monde Diplomatique, Attac), il a par exemple été responsable administratif et financier du CCAS de Montauban, puis responsable du service scolaire et du CCAS de Saint-Pierre d'Irube.

À Tarnos, où il a trouvé beaucoup de bienveillance à son égard, il espère pouvoir préparer un avenir solide et dynamique au CCAS, comme à l'EHPAD, malgré les contraintes financières qui pèsent. Bienvenue !



GENDARMERIE NATIONALE

Stéphane Beccavin

La gendarmerie de Tarnos a un nouveau Commandant de Comité de brigade : le lieutenant Stéphane Beccavin. Originaire de Guérande (Mayenne), il a d'abord officié dans cette ville puis, dernièrement, à Saumur. Ce jeune père de famille a choisi Tarnos pour sa première affectation, après avoir brillamment réussi son concours de lieutenant. Arrivé le 1^{er} août, il a vécu ses premières fêtes locales en temps que gendarme à Saint-Martin-de-Seignanx. Rappelons que le territoire couvert par la brigade de Tarnos englobe les 8 communes du Seignanx, auxquelles il faut ajouter Saint-Martin-de-Hinx et Sainte-Marie-de-Gosse.

Stéphane Beccavin aborde sa nouvelle affectation de manière sereine. Conformément aux priorités nationales, il a en ligne de mire la lutte contre les cambriolages et les accidents de la route. Donnant beaucoup d'importance à la dissuasion et à la prévention, il a déjà commencé à travailler en étroite collaboration avec la police municipale de Tarnos. Bonne prise de poste et pleine réussite à lui !



Portrait

De Mannheim à Tarnos : une amitié germano-française de 31 ans

Tarnos, il en avait tout d'abord entendu parler par une collègue. « *En France, chaque endroit est très différent. À Marseille, à Biarritz, à Dax ou à Tarnos, ce n'est pas la même chose.* ». Ici, les fleurs aux fenêtres, les prairies bien fauchées, la complémentarité de l'océan, du parc de Castillon et de la vue sur les Pyrénées, ont tout de suite plu à Hans et Gerda Pallor. Depuis 31 ans, chaque été, les revoilà ! L'estime et le respect réciproque entre le couple allemand et leurs logeurs, M. et Mme Grocq, se sont transformés en amitié. Et pourtant, depuis tout ce temps, ils ont encore des choses à s'apprendre mutuellement sur la ville qui les lie.

En trente ans, Tarnos a beaucoup changé. Hans Pallor, ingénieur civil retraité, est impressionné par l'évolution du centre, attendant maintenant de pouvoir aller depuis le centre-ville jusqu'au magasin Carrefour sur des voies piétonnes. Pour son plus grand bonheur, la plage du Métro, elle, est restée naturelle, sans autre musique que celle de l'océan. La température de l'eau y est très « *aimable* » et le parking à l'ombre « *extraordinaire* ».



Ci-dessus : La Plage du Métro en 1984

D'une manière générale, Tarnos séduit le couple par les moments simples qu'elle offre. Il y a deux ans, ils ont, par exemple, trouvé beaucoup de petites crevettes spéciales, toutes rouges. Les promenades digestives le soir au centre-ville autour de l'église, l'observation des vieilles maisons et des bâtiments contemporains... tout cela est « *attrapant* ». Le couple s'étonne de croiser si peu d'autres personnes s'adonnant aux mêmes plaisirs pédestres. Ils sont en revanche peinés par les « *tristes vestiges de la guerre au bord de l'océan* ».

Depuis Tarnos, le train, le bus et sinon la voiture leur permet de se rendre rapidement à Hossegor, Saint-Jean-de-Luz ou Biarritz, selon les hauteurs de houle annoncées par le journal local. Regrettant la fin, il y a 4 ans, des



Ci-dessus : M. et Mme Grocq entourés de leurs hôtes et amis allemands, chemin Napoléon.

lignes « *auto-trains* », ils louent une voiture à Bayonne. Ils apprécient les limitations de vitesse sur les routes françaises, car les automobilistes, de fait, polluent moins qu'en Allemagne.

« *Il y a un point commun entre Tarnos et notre ville, Mannheim* » : elles sont toutes deux situées à des limites administratives. Mannheim (230 000 habitants) est, par exemple, séparée uniquement par le Rhin de Ludwigshafen (160 000 habitants). Si de nombreux ponts permettent de relier les deux villes, elles appartiennent à deux Länder (« *région* ») différents. Il y a donc peu de communication commune. À Tarnos, lui qui, avec sa femme, adore les concerts dans les églises, doit aller à la fois à l'office de tourisme du Seignanx et à celui de Bayonne pour avoir une vision globale de ce qui se passe sur le bassin de vie. Un sentiment, donc, de « *déjà-vu* », qui l'amuse.

Tant qu'ils le pourront et que M. et Mme Grocq leur loueront leur gîte rural, Hans et Gerda Pallor reviendront à Tarnos, dans cette petite impasse Napoléon aux massifs floraux si bien entretenus par Madame Grocq.

Bis nächstes Jahr * !

* À l'année prochaine !



Ci-dessus : Gerda Pallor devant les panneaux de la plage du Métro en 1984.

MÉDIATHÈQUE

Lecture

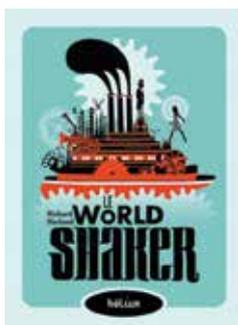
Les Coups de Cœur... des jeunes lecteurs !

La médiathèque a récemment fêté son 5^e anniversaire (NDR : un retour sur cet événement vous sera proposé dans la prochaine publication municipale). C'est l'occasion de vous présenter, dans ces pages, non pas les habituels coups de cœur des bibliothécaires, mais ceux des lecteurs de la médiathèque, et plus particulièrement ceux de *Critik@blok*, le groupe de lecture et d'échanges réservé aux adolescents de 11 à 16 ans, et qui se réunit un mardi par mois à 17h30. Découvrez ci-dessous quelques-uns des documents préférés des participants aux différentes saisons de ce « comité de lecture », mis en place au printemps 2012.

À noter, sur le même principe mais pour les adultes, il y existe également *Marque-Page*, créé en 2010, qui se réunit un vendredi par mois à 18h30.

Alors n'hésitez plus : pour parler de livres, rejoignez la médiathèque !

Toutes les infos sur <http://lestempsmodernes.ville-tarnos.fr> ou au 05 59 64 34 43



Le Worldshaker [livre] de Richard Harland

Col Porpentine, 16 ans, apprend qu'à sa majorité il devra succéder à son grand-père aux commandes du Worldshaker, gigantesque vaisseau à vapeur où il a toujours vécu aux côtés de l'élite britannique. Persuadé qu'il fera mieux que son père, qu'il juge faible, il est bouleversé par l'irruption de Riff, jeune fille de la classe des Immondes, vivant dans la cale, assoiffée de justice...

À partir de 13 ans.

« Histoire très prenante dans un univers steampunk* parfaitement maîtrisé et très intrigant. Les deux personnages principaux sont attachants et leur aventure bien mise en scène. Très bon. »

« Un très bon roman. Un univers très bien rendu et des personnages que l'on apprécie. »

« J'ai aimé. Il y a des faits historiques et des personnages intéressants. Très inattendu. »

« Histoire super originale. Cela parle de l'esclavagisme et de l'inégalité hommes-femmes. »

* C'est un genre de la littérature de Science-fiction dont l'action se déroule dans l'atmosphère de la société industrielle du XIX^e siècle.



Une semaine sur deux [livre] de Pacco (2 tomes)

Une bande dessinée autobiographique dans laquelle l'auteur relate avec dérision le quotidien qui est le sien depuis qu'il voit sa fille Maé une semaine sur deux.

À partir de 13 ans.

« Super, très marrant. Les images sont très simples. »

« J'ai bien aimé, beaucoup d'humour, même dans les dessins. »

« Cette BD est centrée sur le père, ce qui donne un point de vue intéressant et marrant. »

« Le contraste entre sa vie d'homme seul et quand il est avec sa fille est intéressant. »

« Charmante chronique sur la paternité. Personnages attachants et dessins sympas ! »

« Une BD savoureuse sur un père immature et sa petite fille au caractère bien trempé. »

The hit girls [DVD] de Jason Moore

Beca est le genre de fille qui préfère écouter son lecteur MP3 que la personne assise en face d'elle. Fraîchement arrivée à la fac, elle a du mal à y trouver sa place. Elle intègre alors, plus ou moins contre son gré, une clique de filles qu'elle n'aurait jamais considérées abordables ou fréquentables dont le seul point commun est la perfection avec laquelle elles chantent à cappella. Et quand la nouvelle venue les initie, au-delà des arrangements traditionnels et des harmonies classiques, à des interprétations et des combinaisons musicales novatrices, toutes se rallient à son ambition d'accéder au sommet du podium dans cet univers impitoyable qu'est celui du chant à cappella...

À partir de 13 ans.

« Bien ! La musique est sympa, les danses sont pas mal. Il y a 2 filles et une histoire d'amour qui ne servent à rien. »

« La musique est super. Les personnages sont cool. L'humour est facile. Les dialogues sont marrants et la fin est prévisible. Mais le film est très sympa et l'actrice principale joue trop bien. C'est comique ! Le meilleur de la sélection !!!! »

« J'ai bien aimé le film. L'histoire est basique mais plusieurs petits éléments (l'humour par ex) font la qualité du film. »

Black Butler [livre] / Yana Toboso (3 tomes, série en cours)

Sebastian est un majordome au service de Ciel Phantomhive, héritier d'une grande famille de la noblesse anglaise. Distingué et irréprochable, il cache sa véritable nature.

À partir de 12 ans.

« J'ai beaucoup aimé. C'est super classe comme manga. (...) Le majordome est un démon. La fin trop triste mais super. »

« Le personnage est très beau. Les illustrations sont soignées et complexes. »

« Ça change des autres mangas traditionnels. Ici c'est un manga gothique et gore. »

« Les dessins sont trop biens. Les personnages sont trop classes et l'histoire est très originale. »

« Super ! Le style gothique est peut-être déjà vu, mais original car très drôle. Beaucoup d'humour décalé. »

« J'ai adoré l'histoire et les dessins. »

« Quelques histoires secondaires un peu « hard » parfois mais super sinon !!! »





Photographie « récréation à l'école Charles Durroty », années 1980 (Source : archives municipales de Tarnos - photothèque)

ÉCHO DES ARCHIVES

Écoles et écoliers de Tarnos

Le mois d'octobre était jusqu'aux années 1960 le mois de rentrée des écoliers. En effet, l'année scolaire s'étendait du 1^{er} octobre jusqu'à la mi-juillet, selon les départements, afin de permettre aux enfants d'aider aux travaux agricoles. Puis, la date de rentrée scolaire a été progressivement avancée au 24 septembre à partir de 1960, au 15 septembre après 1968, et au début du mois de septembre à partir des années 1980. L'avancée de la date de rentrée scolaire a été faite pour compenser l'arrivée de nouvelles périodes de vacances à la Toussaint, à Noël, en février et au printemps, ainsi que la diminution du nombre d'écoliers aidant réellement aux travaux des champs.

L'école de Jules Ferry

L'école républicaine, gratuite, obligatoire et laïque telle que nous la connaissons aujourd'hui naît aux débuts de la Troisième République avec notamment les lois Ferry de 1881-1882.

L'école est alors porteuse de deux projets : élever le niveau de formation des futurs travailleurs et travailleuses pour une économie en pleine mutation ; affermir le régime, en formant des citoyens éclairés. Le bâtiment d'école symbolise alors la jeune république.

Si l'État donne les grandes orientations en matière d'enseignement, ce sont les villes qui assurent la construction et l'entretien courant des bâtiments d'école ; elles mettent également en place des services d'éducation et d'assistance (cantine, garderies, ...) sans y être obligées par la loi.

Les écoles à Tarnos

Au début du XX^e siècle, il existait 4 écoles publiques sur la commune : les Barthes (école mixte), l'école des garçons des Forges, l'école des garçons du bourg et celle des filles au bourg également (ci-contre). En 1907, le nombre de garçons scolarisés atteint le chiffre de 323 enfants.

Au cours du XX^e siècle, plusieurs nouveaux établissements scolaires sont construits : le groupe scolaire Jean Jaurès en 1938, l'école maternelle Charles Durroty en 1956, l'école Odette Duboy en 1972, ou encore la nouvelle école Jean Mouchet en 1978, et l'école Félix Concaret, inaugurée en 1986. Face à l'augmentation de la population, les années 2000 sont également marquées par la construction de deux établissements publics supplémentaires, les écoles Robert Lasplacettes et Daniel Poueymidou. Le nombre d'élèves scolarisés en 2015 s'élève à 1113.



Photographie de l'école des filles du bourg (à l'emplacement actuel de la salle Henri Dauga), première moitié du XX^e siècle. (Source : archives municipales de Tarnos - Photothèque)

DÉPARTEMENT DES LANDES
ARRONDISSEMENT DE DAX
MAIRIE DE TARNOS
Tarnos, le 1941

Nombre d'élèves dans les écoles

Publics		garçons	filles
francs		357	
barthes		128	147
		28	30
		513	177
Privés			
francs		40	225
barthes		30	
		70	225
Total		garçons 513	filles 177
		70	225
		583	402
		985	



Les archives des écoles

Les archives municipales de Tarnos conservent principalement les dossiers issus de l'activité administrative relatifs à la gestion et à l'entretien des bâtiments (dossier de construction des écoles), aux inscriptions scolaires, aux cantines scolaires et à la comptabilité (caisse des écoles, mobilier...). Elles conservent également des cartes postales, des photographies, des affiches... portant sur les groupes scolaires tarnosiens.

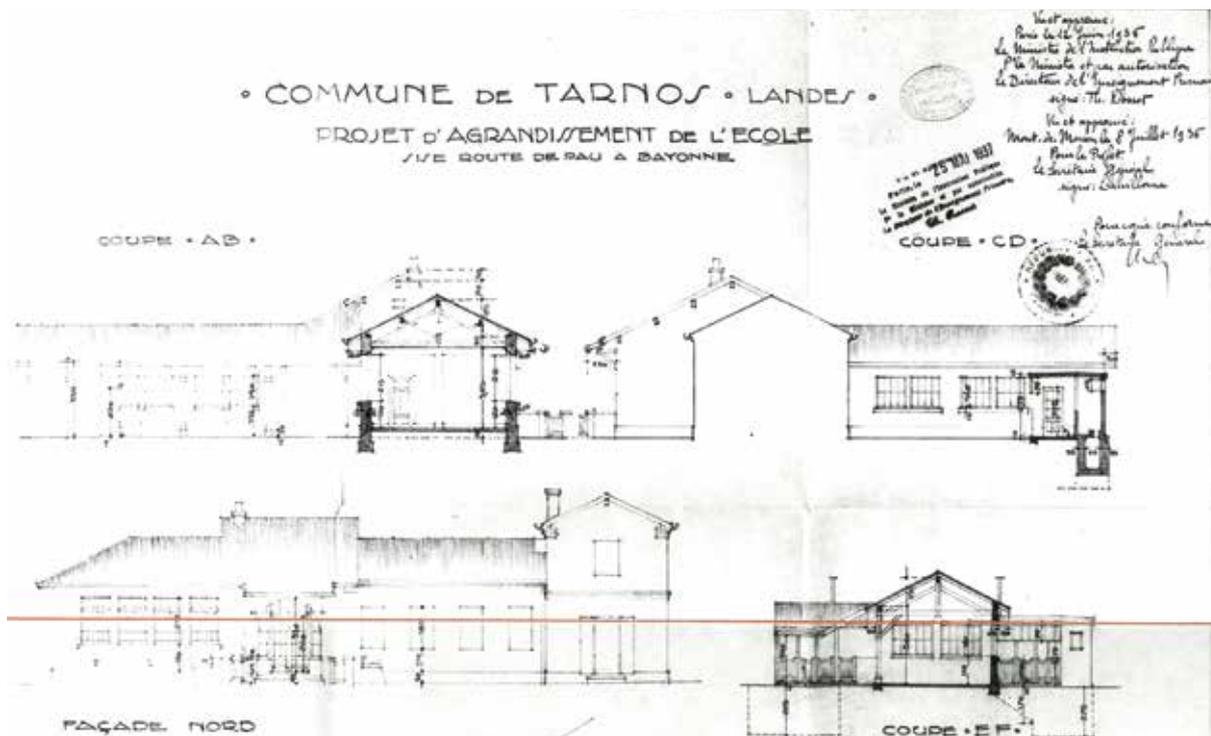
Enfin, elles accueillent, sous forme de prêt ou de don de particulier, des photographies de classes ; ces documents étant par définition des archives privées, elles n'entrent pas dans le champ d'application des archives publiques.

Tout ce qui relève de l'enseignement à proprement dit, est du ressort du rectorat, donc des archives départementales : registres des écoles élémentaires et maternelles, dossiers relatifs à la vie scolaire, aux programmes scolaires, etc...

Ci-dessus, de gauche à droite :

- Nombre d'élèves dans les écoles de Tarnos en 1942. Source : archives municipales de Tarnos.
- Photo de classe de l'école de garçons de Tarnos Les Forges, sans date. Prêt de M. Erratxou.
- Photographie de classe de l'école des Filles du Bourg en 1927. Prêt de Mme Dulon.

Ci-dessous : extrait de plan, « projet d'agrandissement de l'école sise route de Pau à Bayonne (école des Barthes), 1936-1937. Source : archives départementales des Landes.



LES RENDEZ-VOUS

DÉCOUVRIR

SORTIR

BOUGER

RENCONTRER

APPRENDRE

RIRE

PROFITER

PARTICIPER

Jeudi 1^{er} octobre

Assemblée générale et repas

Organisé par le Club des aînés de Tarnos Barthes, salle Maurice Thorez. 05 59 64 10 06 / 06 77 85 66 88

Vendredi 2 et samedi 3 octobre

« Asso'solidaire »

Nombreuses animations proposées par des associations tarnosiennes, salle Maurice Thorez et église des Forges. 05 59 64 49 35

Samedi 3 octobre

Repas dansant

Organisé par Couleur des îles à 20h, salle Maurice Thorez. 06 31 90 37 16



Dimanche 4 octobre

Vide grenier

Organisé par l'AST omnisport, salle Jacques Duclos. 05 59 64 03 49

Méchoui

Organisé par la SICSBT Chantadour, salle Maurice Thorez. 05 59 64 65 05

Vendredi 9 octobre

Assemblée générale

Organisé par la section théâtre du CCSBT, à 17h, salle Henri Dauga. 05 59 64 75 48 / 06 86 33 13 34

Portes ouvertes

Organisées par l'accueil de quartier de l'association pour le Centre de Loisirs, à 17h30, salle Nelson Mandela. 06 71 74 42 98

Samedi 10 octobre

Concert

Organisé par le Choeur Ermend Bonnal au profit de l'association « Le Rêve de Killian », salle Maurice Thorez. 05 59 64 08 12



Du 10 octobre au 1^{er} novembre

Topographic 4

Exposition d'art contemporain sur le thème « Océans » à l'église des Forges. 05 59 64 49 35

À NOTER : Autour de l'exposition, diverses animations, ouvertes à tous, sont organisées par la médiathèque Les Temps Modernes (projection, conférence, etc.). Lire p.39.

Samedi 10 octobre

Rassemblement groupes folkloriques d'échassiers

Organisé par la SICSBT Lous Bidaous, à partir de 15h, salle Joseph Biarrotte. 06 60 11 24 83

Dimanche 11 octobre

Vide grenier

Organisé par l'OCCE de l'école Poueymidou, salle Jacques Duclos. 06 25 88 67 50

Fête du Parc de Castillon

Nombreuses animations avec remise du label « Espace arboré remarquable ». 05 59 64 49 35

Jeudi 15 octobre

Conférence de l'Éducation partagée

Organisée par la Direction de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse, à 20h, salle Maurice Thorez. Lire p.19. 05 59 64 49 53

Assemblée générale

Organisée par Hégaldi Aérobic, à 19h, salle Henri Dauga. 06 88 74 84 46

Dimanche 18 octobre

Vide grenier

Organisé par l'OCCE de l'école Lasplacettes, salle Jacques Duclos. 06 71 85 38 54

Mercredi 21 octobre

Assemblée générale

Organisée par l'association Rencontre et Amitié, salle Maurice Thorez. 05 59 71 51 21

Vendredi 23 octobre

Concours de belote

Organisé par l'ALTB à 20h30, salle Joseph Biarrotte. 06 08 92 86 79

Samedi 24 octobre

Concours de belote

Organisé par le Cyclo Club Tarnosien à 20h30, salle Maurice Thorez. 06 61 48 00 12

Dimanche 25 octobre

Vide grenier

Organisé par le VCT, salle Jacques Duclos. 07 86 42 60 04

Vendredi 30 octobre

Concours de belote

Organisé par le Comité des Fêtes à 20h, salle Maurice Thorez. 06 85 75 44 65

Samedi 31 octobre

Repas et soirée

Organisés par le HDC Basurdae, salle Maurice Thorez. 06 68 35 41 23

Vendredi 6 novembre

Loco on stage #2

Concert organisé par La Locomotive (Uraken Survivor, Clo, Ingr8te) à 20h30, salle Maurice Thorez, entrée libre. 06 23 42 59 74



Samedi 7 novembre

Soirée dansante

Organisée par Handi Loisirs 104 à 19h, salle Maurice Thorez. 06 71 40 09 63

Dimanche 8 novembre

Vide grenier

Organisé par l'APEL des Forges, salle Jacques Duclos. 06 66 41 82 12

Sport en famille

Animations de 14h à 18h, salle Léo Lagrange. 05 59 64 49 35

Mercredi 11 novembre

Cérémonie commémorative

Rendez-vous devant l'Hôtel de Ville. 05 59 64 34 45. La cérémonie sera suivie par le banquet annuel du CELACT, salle Maurice Thorez, inscriptions au 06 13 42 29 86

Jeudi 12 novembre

Lecture dédicace

Rencontre avec Micheline Roumégous autour des « Lettres à Henri, Leutres à l'Henri », à 18h, médiathèque Les Temps Modernes. 05 59 64 34 43

Samedi 14 novembre

Assemblée générale

Organisée par l'association Les Pescadous des Lacs, salle Nelson Mandela, entrée libre. 06 82 25 92 89

Samedi 14 et dimanche 15 novembre

Concours régional de photographie

Organisé par la section « Arrêt sur images » du CCSBT, salle Maurice Thorez. 06 38 80 48 72

2 ET 3 OCTOBRE Asso'solidaires

Cette année encore, les associations tarnosiennes vont se réunir dans un bel élan de solidarité pour offrir au public un spectacle original et de qualité.

Vendredi 2 octobre, à partir de 20h, salle Maurice Thorez, des groupes de musiques actuelles seront mis à l'honneur pour le plus grand plaisir des nos jeunes, qui pourront également se restaurer sur place.

Vendredi 3 octobre, dès 19h, c'est à l'église Notre-Dame-des-Forges que les associations animeront la soirée. Une restauration sera assurée sur place pour un moment de partage et d'échange.

Tous les bénéfices de ce week-end seront reversés au CCAS de Tarnos pour des actions de solidarité locale.

Participation libre.

☎ 05 59 64 49 35

REFONTE DU SITE INTERNET DE LA VILLE Les jeunes l'ouvrent ! (leur site)

Les 12 – 25 ans ont des tas de choses à dire, à raconter, à partager. Quoi exactement ? C'est à eux de le dire ! Ils en ont envie, ils ont des idées, ils ont du talent.

Certains font de la photo, d'autres ont des plumes de journalistes. Il y en a qui sont doués pour créer des fonctionnalités sur internet, quelques-uns qui aiment parler dans un micro quand d'autres préfèrent raconter à grand renfort de vidéos ou de croquis.

Il y en a qui savent faire un peu tout ça, ou qui aimeraient apprendre à le faire.

Ça tombe bien !

Avec la Ville de Tarnos, une équipe très diverses, de 12 à 25 ans, est en train de se former. Leur objectif : créer un mini-site par et pour les jeunes. En d'autres termes : des jeunes qui parlent aux jeunes. Ensemble, ils vont décider de ce qu'ils veulent dire, quels outils ils souhaitent utiliser, apprendre à faire connaître leur projet puis leur travail. Des professionnels seront là pour les aider, mais certainement pas pour faire à leur place !

Et pour les timides, ou ceux qui ont peur de ne pas être à la hauteur, rappelez-vous ce que disait le chanteur Jacques Brel : « Le talent, c'est d'avoir envie ! ».

Alors, prêt ?

Pour rejoindre l'équipe, il suffit de contacter le service jeunesse :

☎ 05 59 64 49 59 - ✉ jeunesse@ville-tarnos.fr



DIMANCHE 11 OCTOBRE Castillon en fête

Voilà bientôt 10 ans que le Parc de Castillon a été municipalisé et offert au public. Pêcheurs, promeneurs, pique-niqueurs, profitent quotidiennement de son lac et de ses allées ombragées. Mais connaissez-vous bien ce parc ? Son histoire ? Ses recoins ? Ses petits habitants de toutes sortes ? Le 11 octobre prochain, ce parc magnifique sera labellisé « Ensemble arboré remarquable » par l'association ARBRES*, et cinq arbres exceptionnels seront classés : chêne pédonculé, cèdre de l'atlantique, cyprès chauve, copalme d'Amérique, magnolia. Saurez-vous les reconnaître ?

À cette occasion, la Ville de Tarnos organise toute une journée pour flâner, rêver et apprendre dans ce cadre exceptionnel. Autour d'une exposition, d'une promenade, d'un jeu d'orientation, entre amis ou en famille, venez (re)découvrir de manière ludique ce lieu fascinant de Tarnos !

* Arbres Remarquables : Bilan, Recherche, Étude et Sauvegarde.



Au programme :

➤ **9h30 – 11h** : Balade commentée par des étudiants en BTS gestion et protection de la nature du lycée Errecart de Saint-Palais.

➤ **11h** : Remise du Label « Ensemble arboré remarquable » par l'Association ARBRES autour du chêne multicientenaire.

➤ **12h** : Amenez votre pique-nique ! Mise disposition de tables avec animations, jeux sportifs et traditionnels.

➤ **13h30** : Animations dans tout le parc : orchestres et groupes de l'école municipale de musique, lecture et conte lus en public, disc-golf, jeux d'orientation, initiation et démonstration de pêche*.

➤ **15h30** : Promenade contée dans les bois. Le conteur et amoureux de la nature, Louis Espinassous vous guidera d'arbres en recoins, au fil de son histoire.

➤ **16h30** : Goûter de clôture offert par la Ville.

* Animations proposées par les services municipaux : animation sportive, école municipale de musique, médiathèque et les associations Les Pescadou du Lac et le Disc-golf Sud Landes

Astuces et infos :

DÈS VOTRE ARRIVÉE, à toute heure, rendez-vous à l'entrée du parc, côté château, vous y serez accueillis et orientés par les services municipaux ! Un plan des animations et une feuille de route pour le jeu d'orientation vous seront remis.

POUR VOUS GARER, un parking sera mis à disposition et indiqué (sur le modèle de la fête de l'école de musique).

PRÉVOYEZ DES BOTTES s'il a plu dans les jours précédents.

EN CAS DE FORTES PLUIES, une partie du programme devra être annulée.

☎ 05 59 64 49 53 - ✉ culturesport@ville-tarnos.fr

EXPOSITION

Topographic 4 MONDE AQUATIQUE du 10 octobre au 1^{er} novembre

Cette quatrième édition de Topographic se dirige vers l'univers sous-marin. L'océan, si proche, est un territoire paradoxal, divisé par une surface liquide en mouvement. Côté ciel, il offre une étendue à perte de vue, jusqu'à cet horizon ultime. Un espace lumineux, propice à l'évasion, à l'égarment des pensées. Côté inférieur, c'est le monde aquatique, invisible, étrange, sombre, attirant ou inquiétant...

Les fonds sous-marins apparaissent comme un univers fantasmagorique, initial et initiatique. À l'origine des formes primitives de vie, l'océan demeure cet élément propice à l'imaginaire et à la revitalisation de l'existence. Ici, ce territoire aquatique est appréhendé d'un point de vue humain, par les interactions qui s'établissent avec les activités et les pensées du monde civilisé.

Ainsi **Hicham Berrada**, par des expériences scientifiques, stimule l'apparition de formes nouvelles. **Nicolas Floc'h** (à droite ci-dessous) dévoile d'impressionnantes architectures in-



dustrielles immergées. Puis c'est au tour d'une vision onirique et futuriste avec les sculptures d'**Anne-Marie Durou** (ci-dessus) et l'installation de **Benjamin Artola**. Enfin, à distance, à la vue de tous, l'affiche de **Martine Aballéa** est une invitation à inventer ses propres histoires face aux vagues de l'océan.

L'église des Forges de Tarnos, édifice néogothique du 19^e siècle construit à l'intérieur de l'ancienne cité ouvrière, accueille cette nouvelle édition de Topographic, exposition d'art contemporain. Dans cette belle architecture patrimoniale, à découvrir

pour l'occasion, les interventions s'inscrivent autour des notions de territoire, entre art et environnement.

Le vernissage aura lieu **vendredi 9 octobre à 18h30**.

L'exposition est ouverte **du mardi au dimanche de 15h à 19h**. Des visites commentées sont organisées tous les dimanches à 16h.

Direction artistique :
François Loustau / La Maison
www.francoisloustau.com
☎ 06 80 68 80 38

À l'abordage !

Dans le cadre de Topographic, la médiathèque propose 3 rendez-vous sur le thème des pirates et des fonds marins...

Mercredi 21 octobre à 15h :

Projection d'un film d'animation pour les enfants à partir de 4 ans, suivi d'un goûter déguisé... en pirates !
Entrée libre.

Samedi 24 octobre à 17h :

« Les pirates et les corsaires du golfe de Gascogne », conférence de Caroline Lugat, professeur en histoire du droit à l'université de Pau et des Pays de l'Adour. Tout public, entrée libre.

Samedi 31 octobre à 17h :

« Les récifs artificiels », conférence de Gérard Fourneau, président de l'Association Aquitaine Landes Récifs. Tout public, entrée libre.

Pour tout renseignement :

☎ 05 59 64 34 43

✉ lestempsmodernes@ville-tarnos.fr



A vos agendas !

Dimanche 11 octobre 2015

FÊTE
DU PARC
DE CASTILLON

animations
découvertes
balade contée
jeux d'orientation

Plus d'infos sur www.ville-tarnos.fr